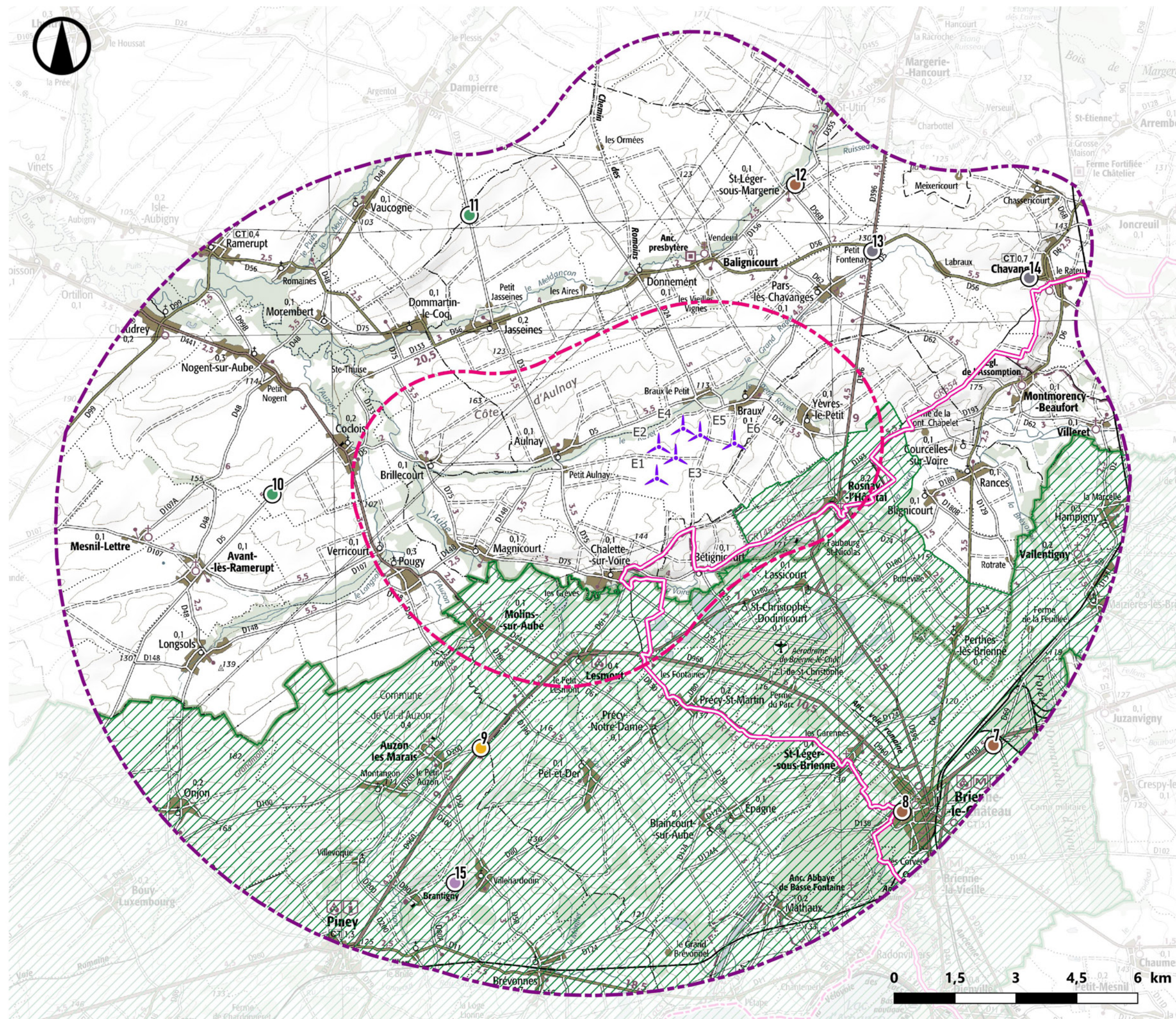


PARC ÉOLIEN DES NOUROTS

EXPERTISE PAYSAGÈRE

4.2. Aire d'étude rapprochée



Points de vue Aire d'étude rapprochée



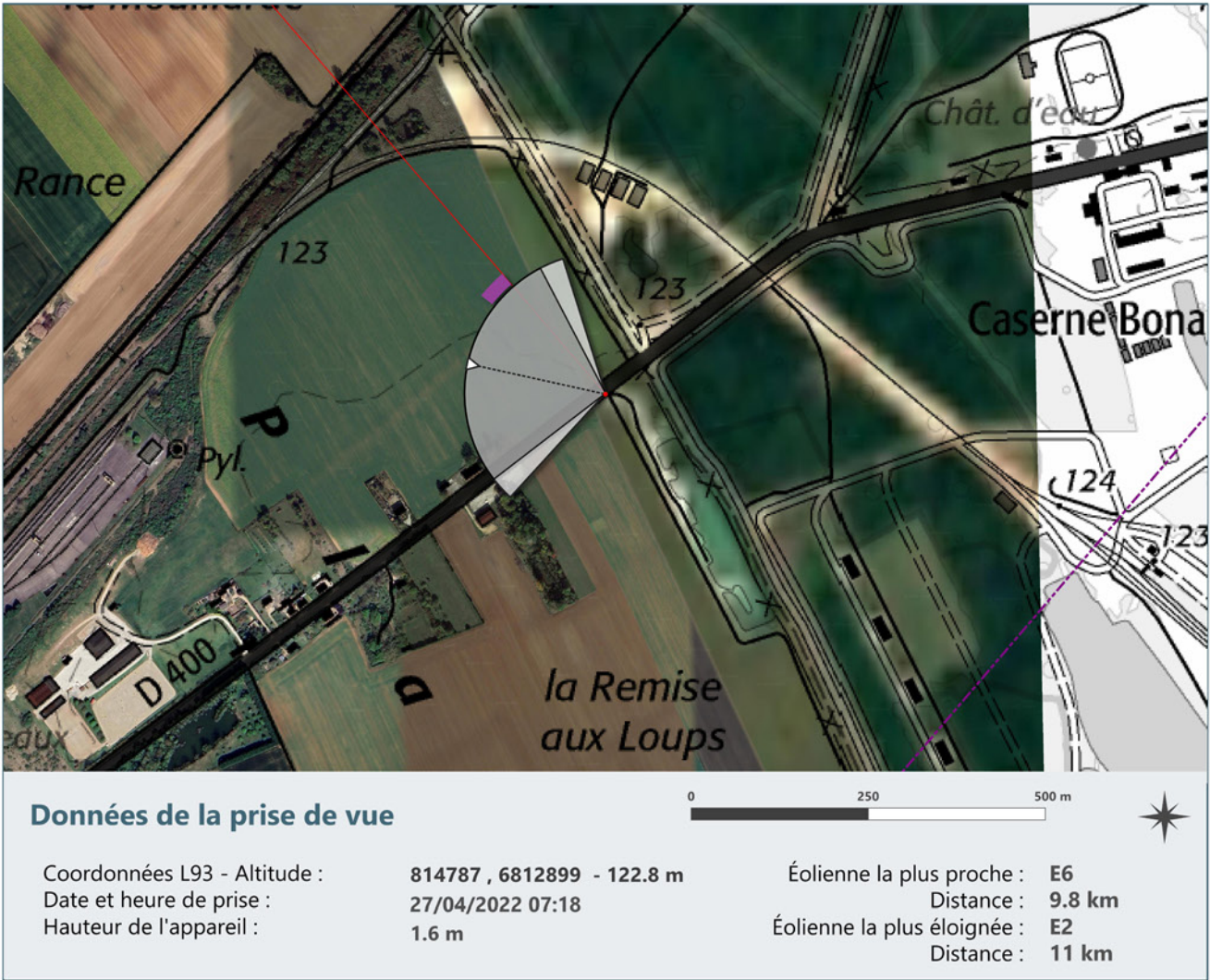
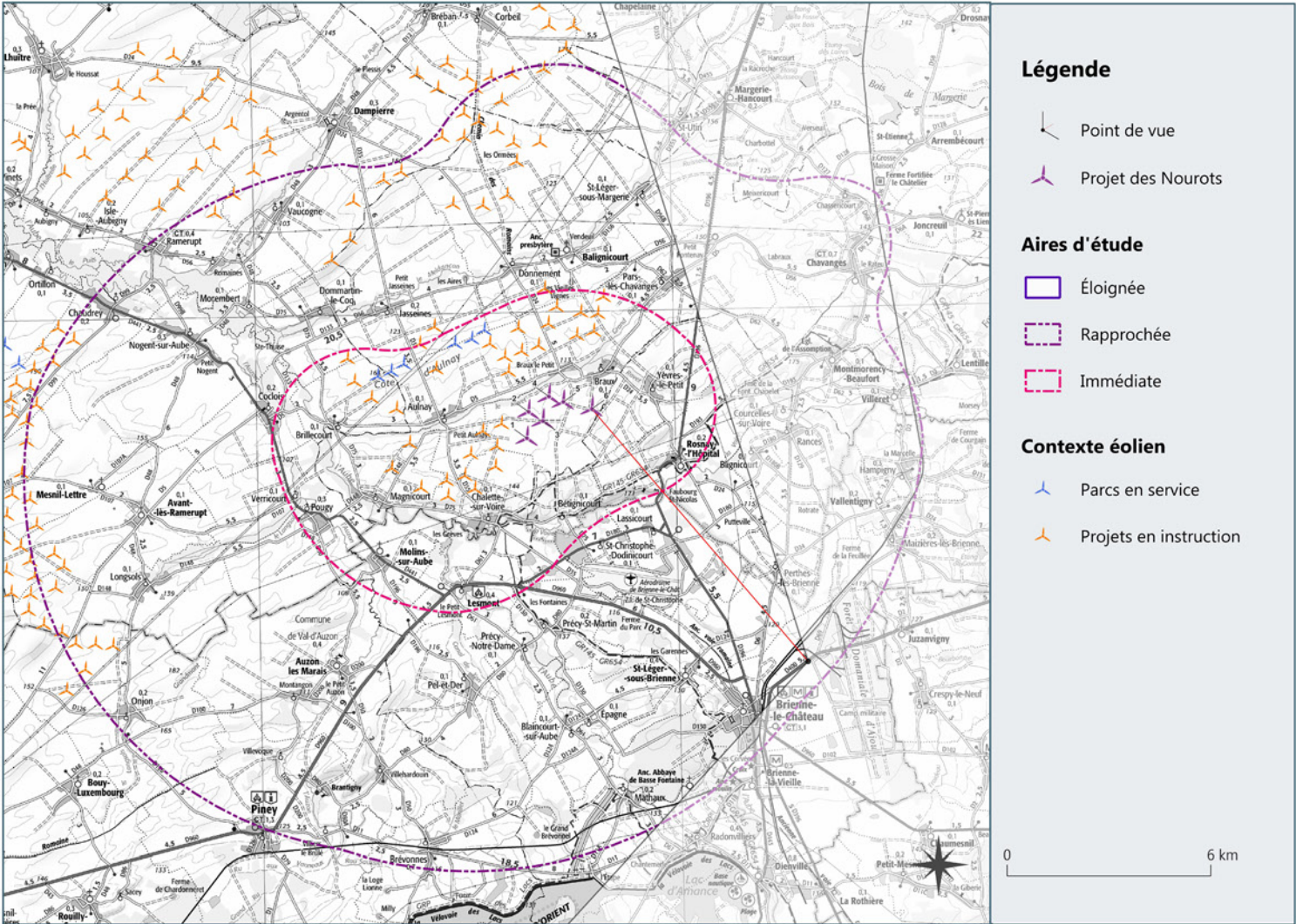
Juillet 2025

Sources : IGN 100®, Data.gouv
Copie et reproduction interdites

Légende

- Implantation finale
- Parc Naturel de la Forêt d'Orient
- AIRES D'ETUDE ADAPTEES**
 - Rapprochée
 - Immédiate
- ITINERAIRE TOURISTIQUE MAJEUR**
 - GR 145-654
- POINTS DE VUE**
 - Effets cumulés
 - Axe de communication
 - Lieux de vie
 - Tourisme
 - Patrimoine
 - Paysages particuliers

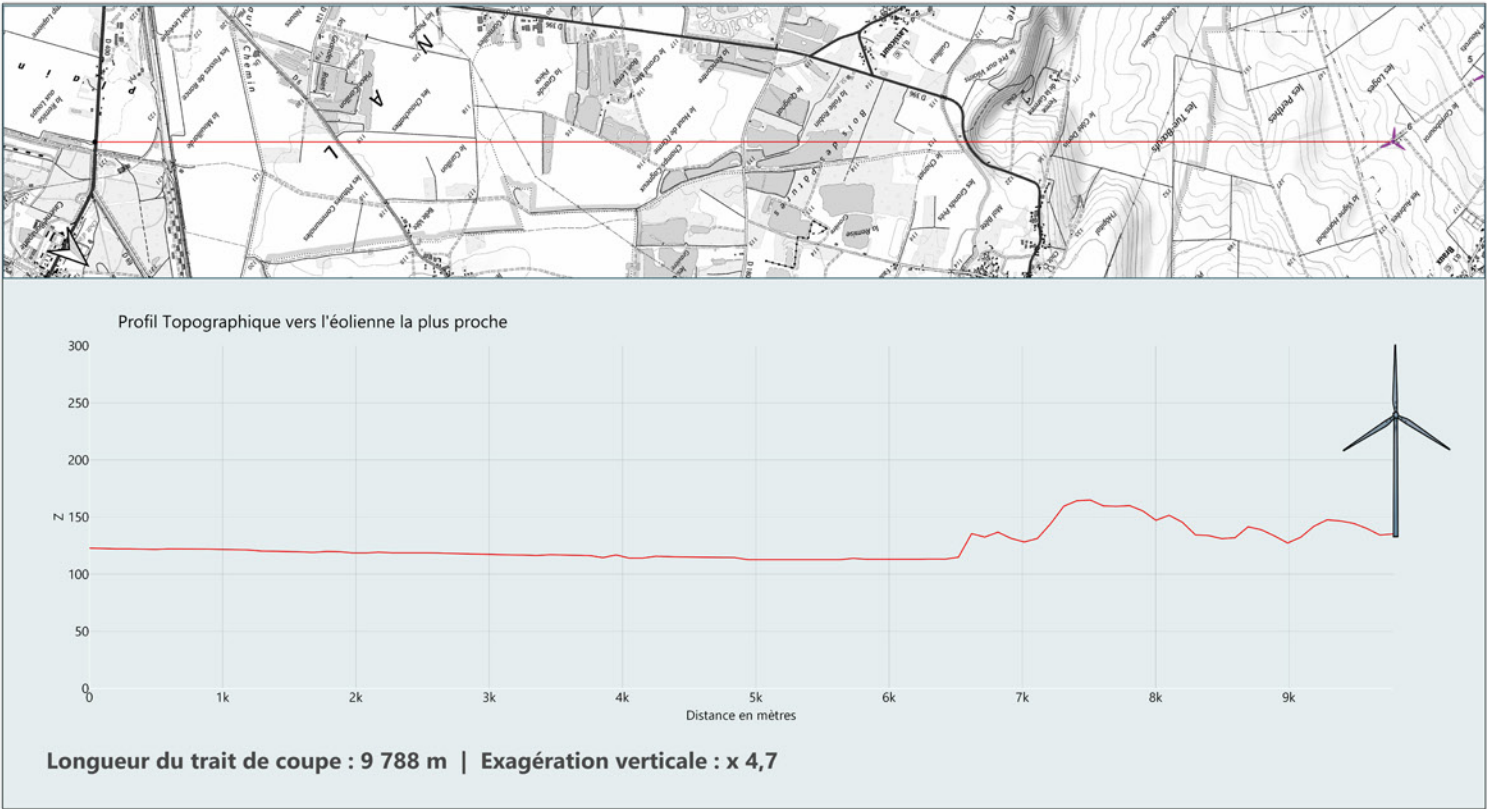
Vue n°7 - Brienne-le-château - depuis la D400 avec une vue sur le château



Commentaires paysagers

Sur la D400, aux abords du village de Brienne-le-Château, on distingue au premier plan un vaste champ de colza. L'horizon est complètement fermé par les lignes boisées. A l'ouest, la perspective de la route et son alignement d'arbres mettent en valeur le relief sur lequel est posé le château de Brienne.

Les massifs boisés qui ponctuent l'horizon dissimulent la quasi-totalité du motif éolien. Quant aux éoliennes du projet des Nourots, elles sont entièrement masquées. L'impact est alors nul.



Brienne-le-château - depuis la D400 avec une vue sur le château - Vue n°7



État initial 120° x 25°



Esquisse 120° x 25°



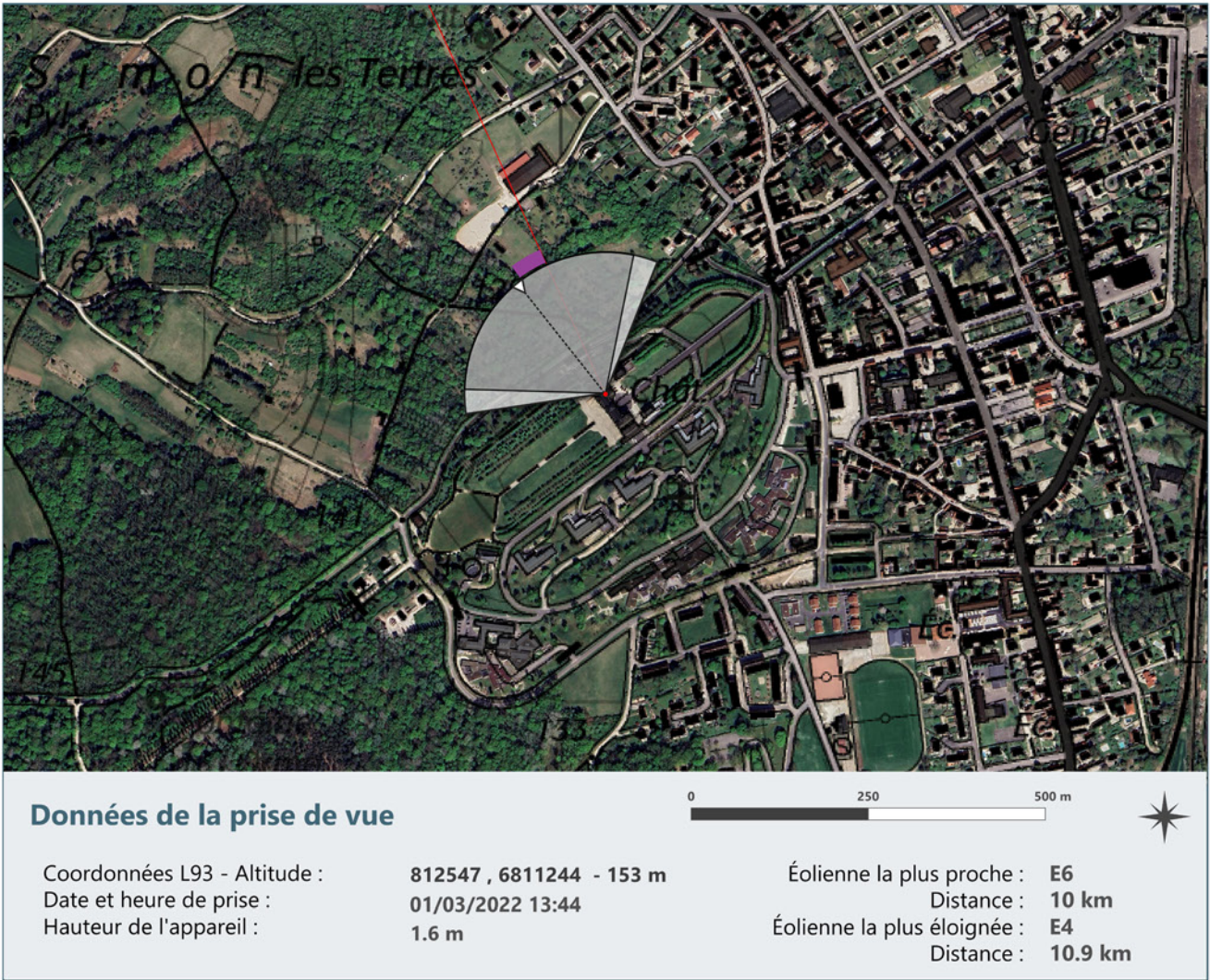
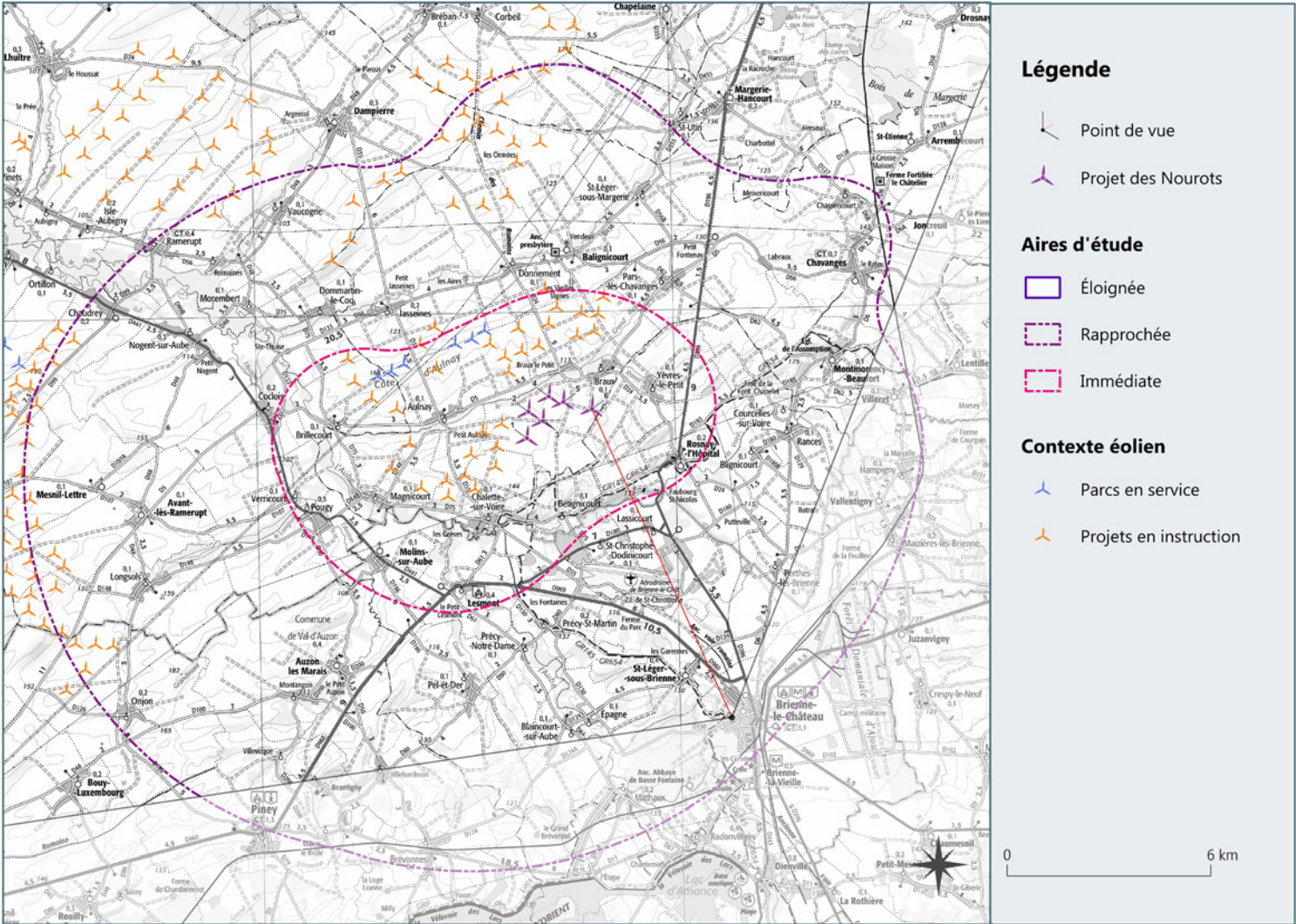
Photomontage 120° x 25°



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



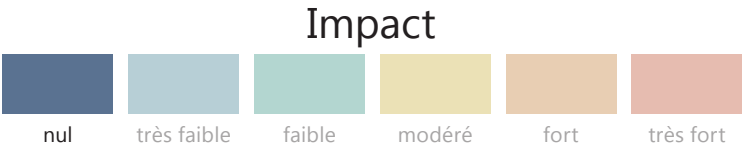
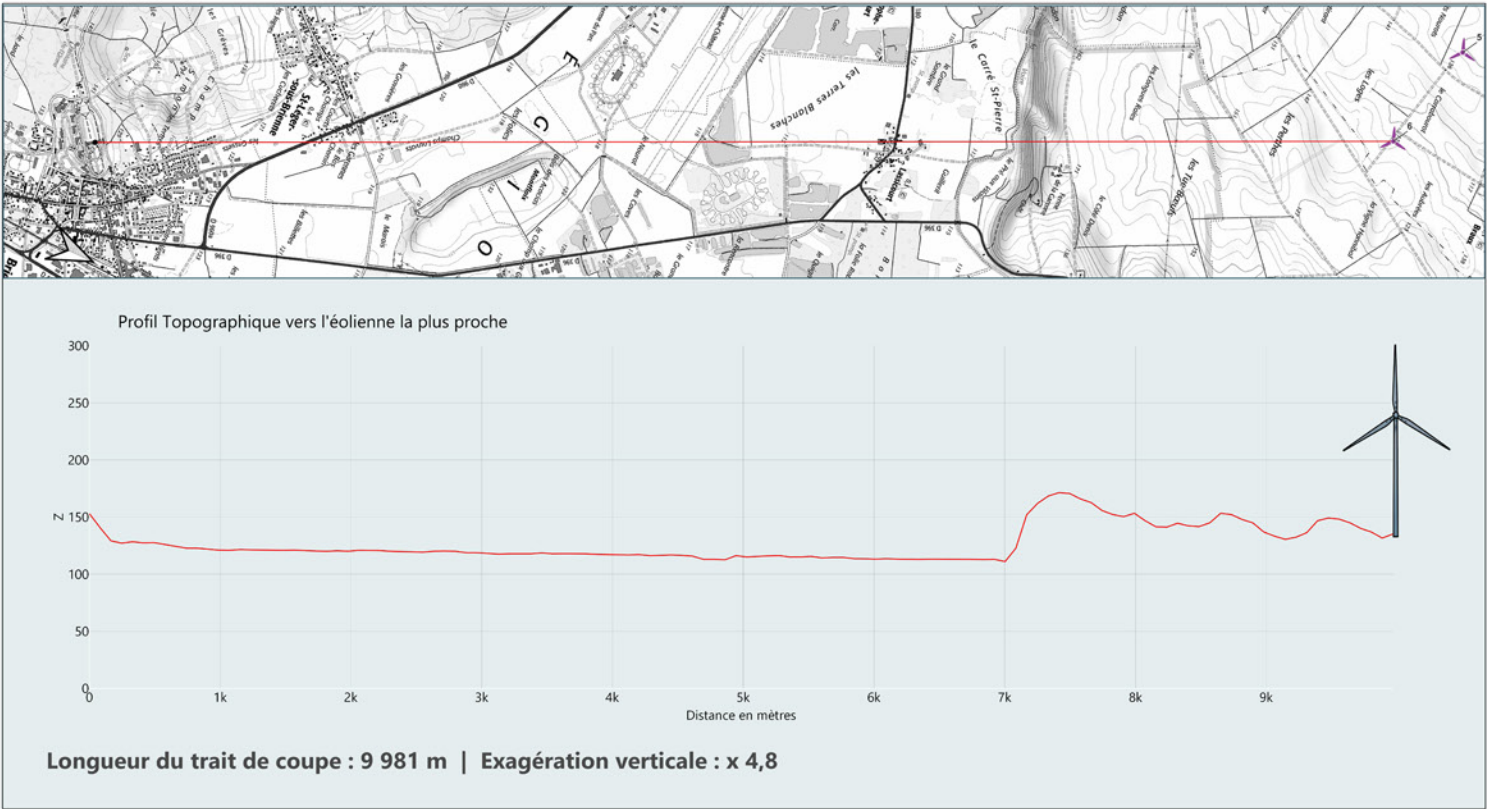
Vue n°8 - Brienne-le-château - Depuis la terrasse du Château de Brienne



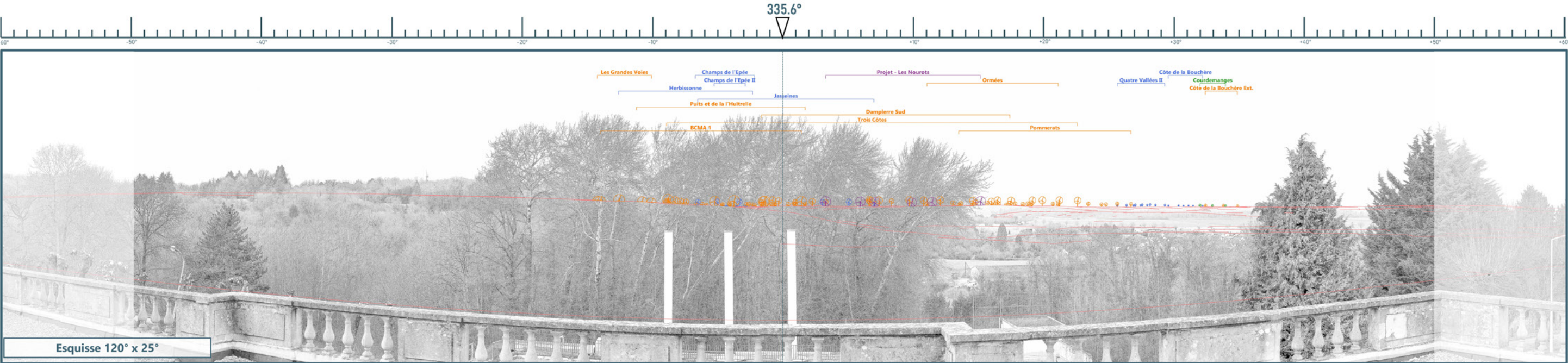
Commentaires paysagers

Ce point de vue, situé sur la terrasse du château de Brienne, offre une perspective plongeante sur la plaine, encadrée par la végétation qui borde le château. Lorsque les arbres n'obstruent pas la vue, le regard s'ouvre sur le bourg de Brienne, suivi d'une succession d'espaces cultivées et de massifs boisés.

Le projet des Nourots est entièrement dissimulé par les arbres qui dominent au premier plan. Quant aux parcs éoliens rivaux, lorsqu'ils ne sont pas totalement masqués par la végétation, seule la partie supérieure des éoliennes émerge discrètement au-dessus de la ligne boisée à l'horizon. Leur éloignement réduit considérablement leur taille apparente dans le paysage. L'impact du projet depuis ce point de vue est considéré comme nul.



Brienne-le-château - Depuis la terrasse du Château de Brienne - Vue n°8



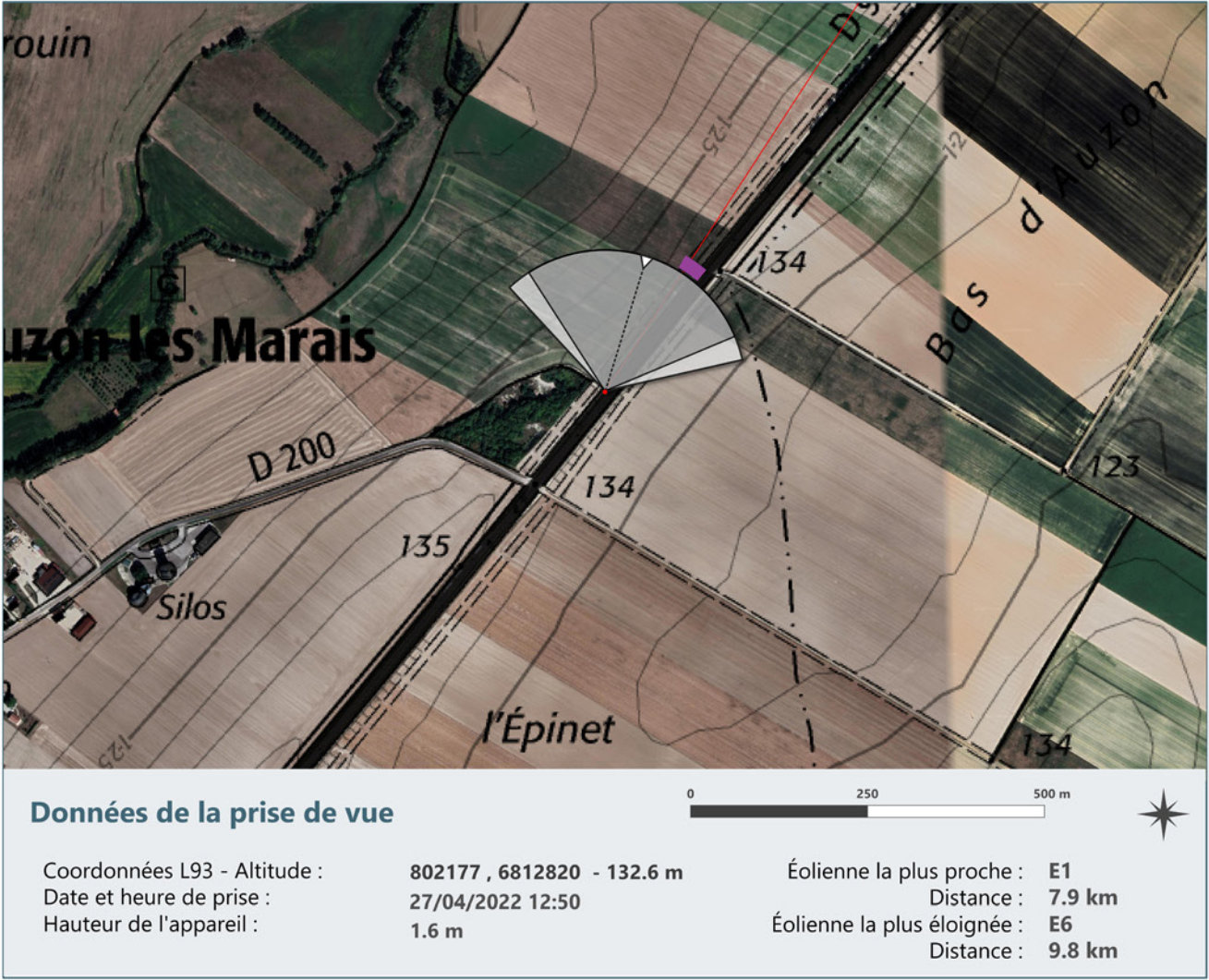
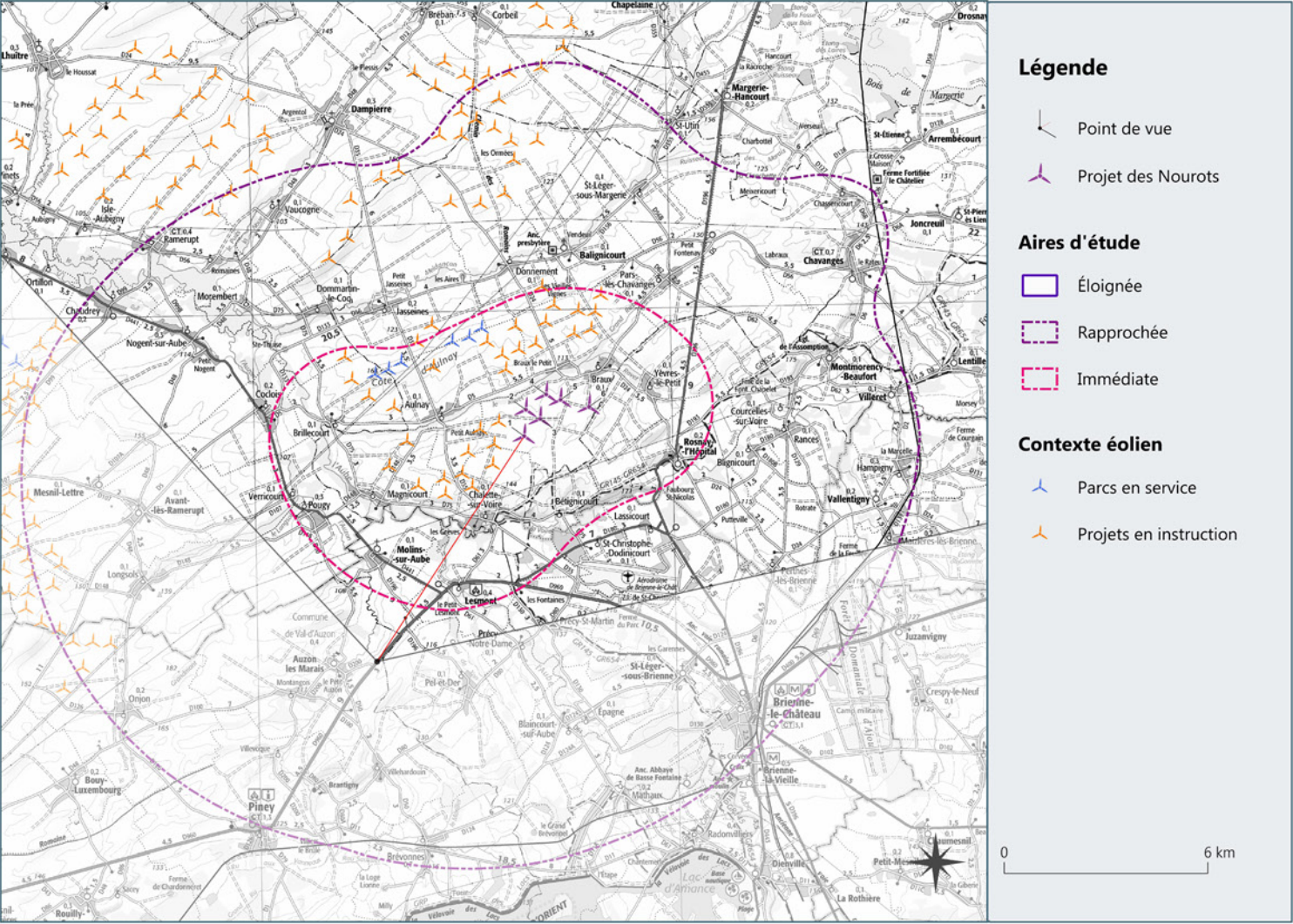


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E1 E2 E3 E4 E5 E6



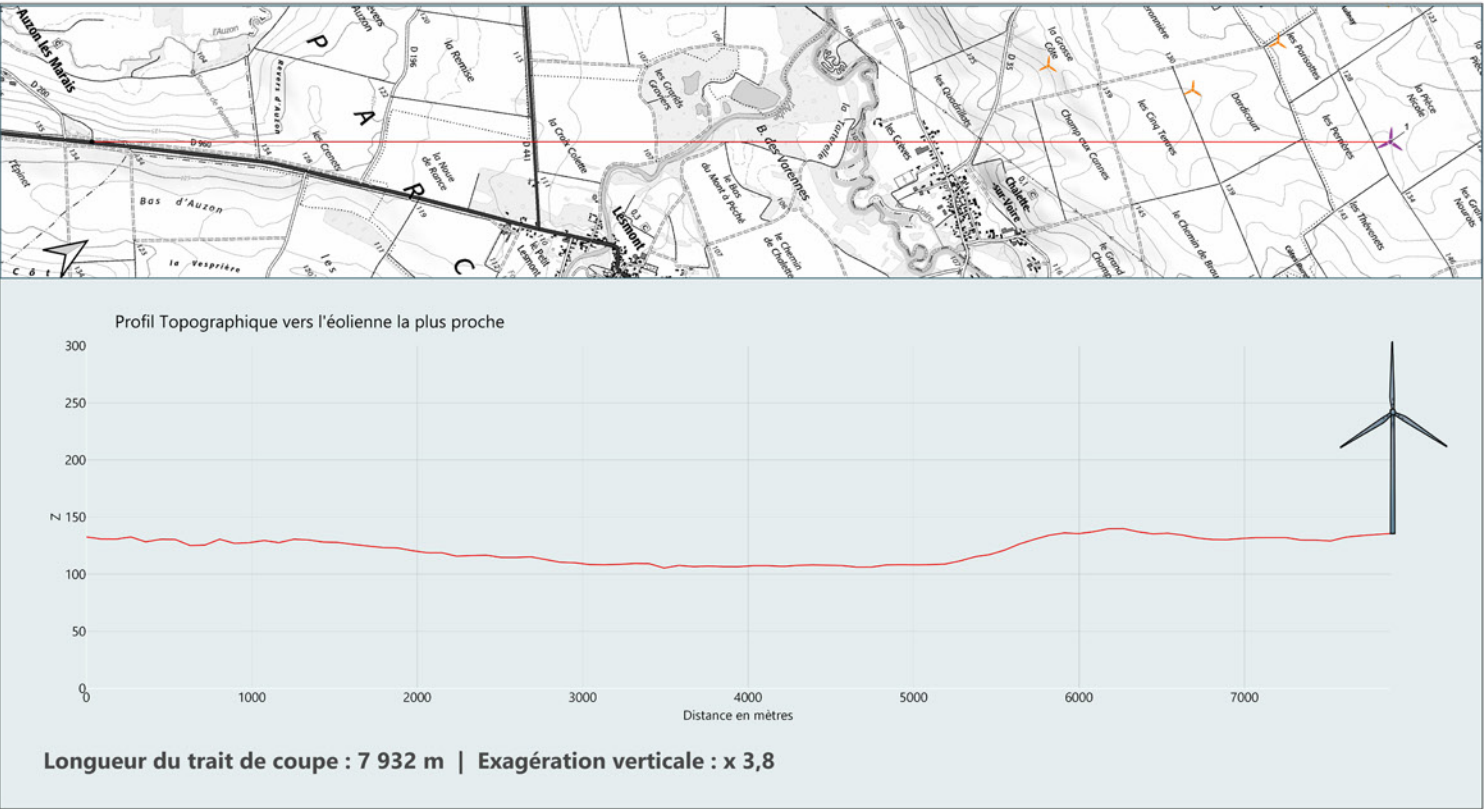
Vue n°9 - Val-d'Auzon - depuis la D960 et le PNR de la Forêt d'Orient



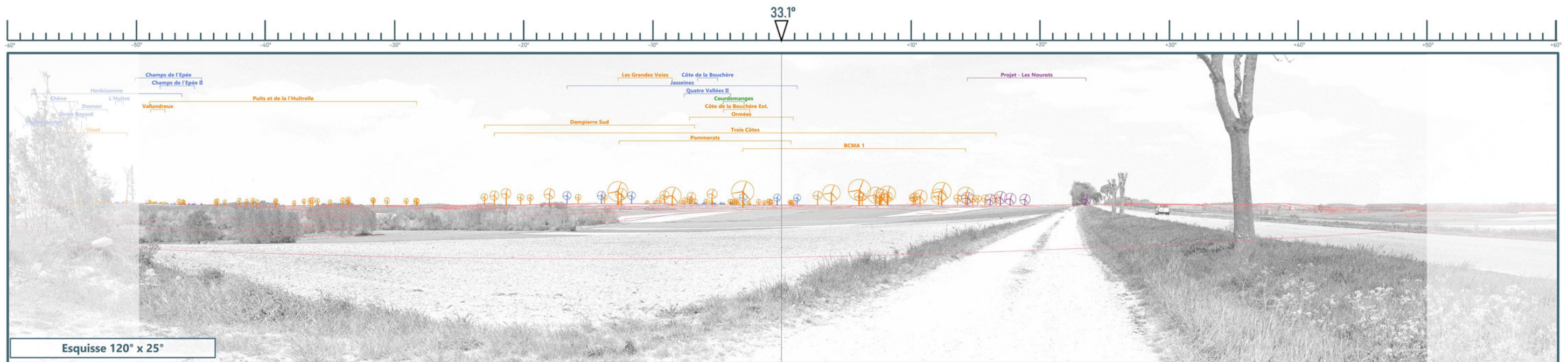
Commentaires paysagers

Au sud, dans l'aire d'étude rapprochée, la route départementale 960 est rectiligne et traverse la commune de Val-d'Auzon. Caractérisé par son étendue agricole, le premier plan depuis ce point de vue est dégagé. Au second plan, à gauche du point de vue, des lignes boisées se succèdent et forment des obstacles visuels.

Les ondulations de la plaine de Brienne permettent des vues lointaines et en profondeur sur le motif éolien, notamment sur le parc BCMA ou encore sur le parc de Jasseines. Le projet des Nourots, implanté derrière le parc de BCMA et devant celui des Trois Côtes, se mêle au motif éolien et est en grande partie visible depuis ce point. L'emprise verticale du projet reste inférieure à celle de l'alignement d'arbre qui rythme le paysage en bordure de la départementale D960. Situé à 8km du point de vue, le projet a un impact faible sur le paysage.



Val-d'Auzon - depuis la D960 et le PNR de la Forêt d'Orient - Vue n°9





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E2

E4

E1

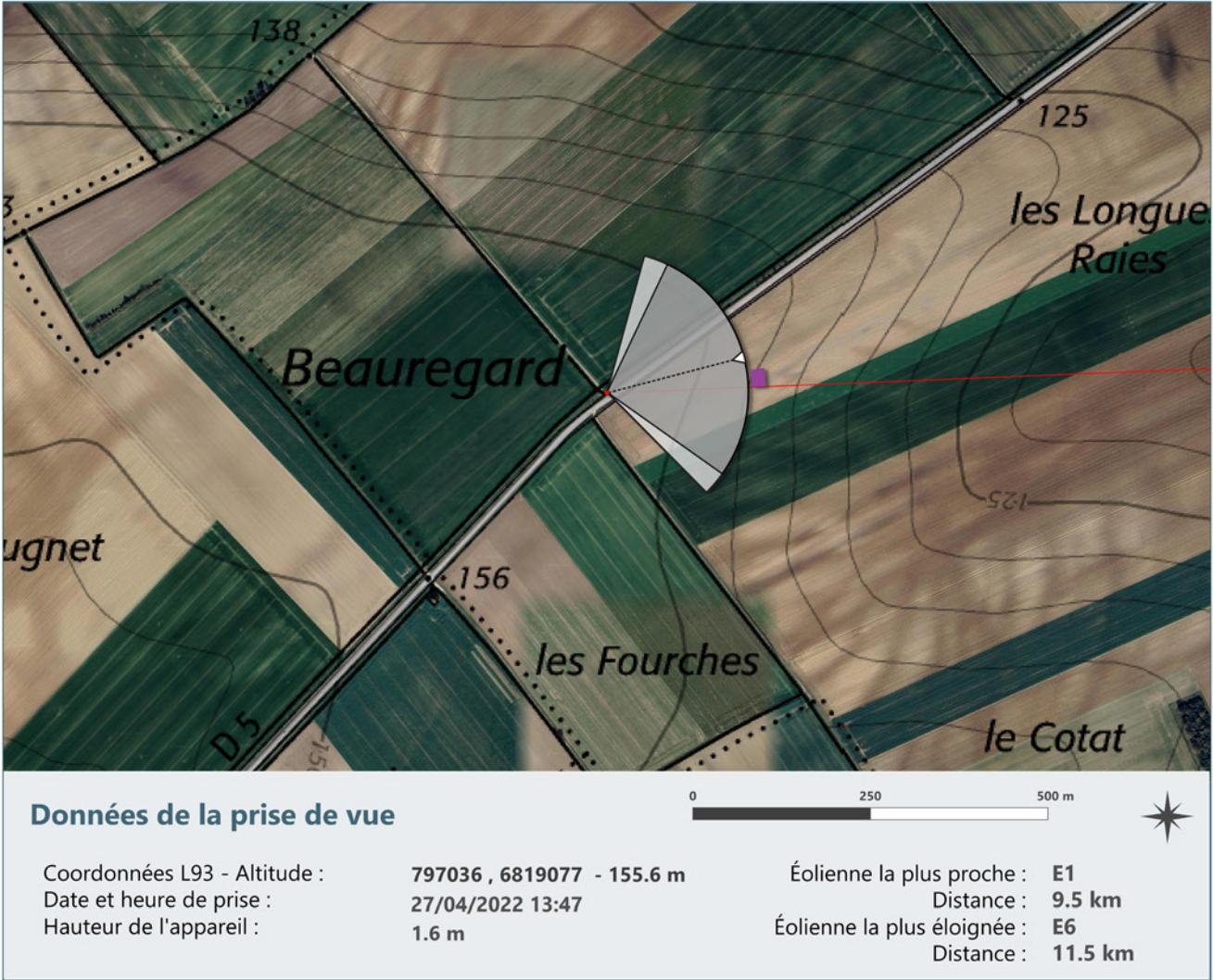
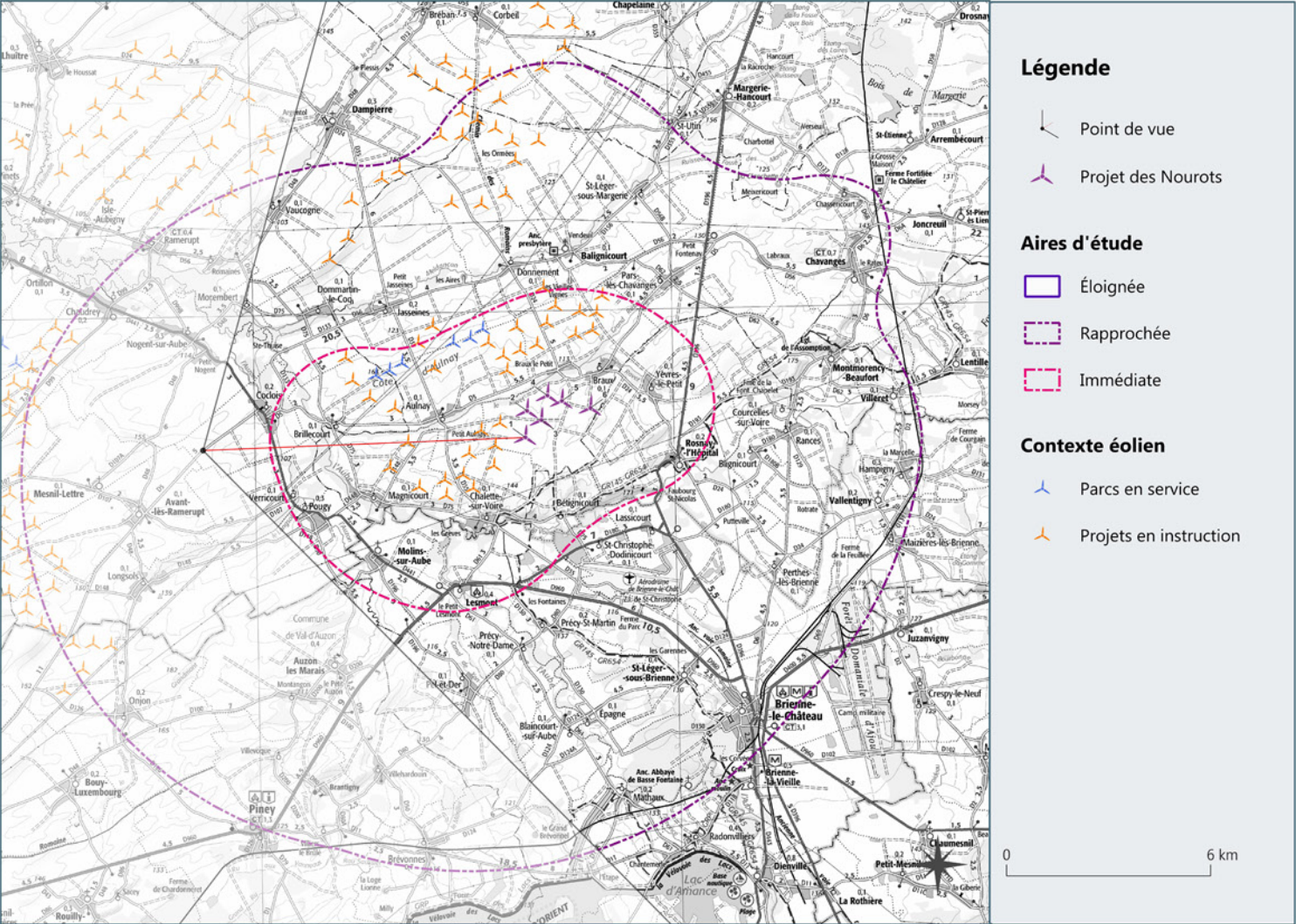
E3

E5

E6



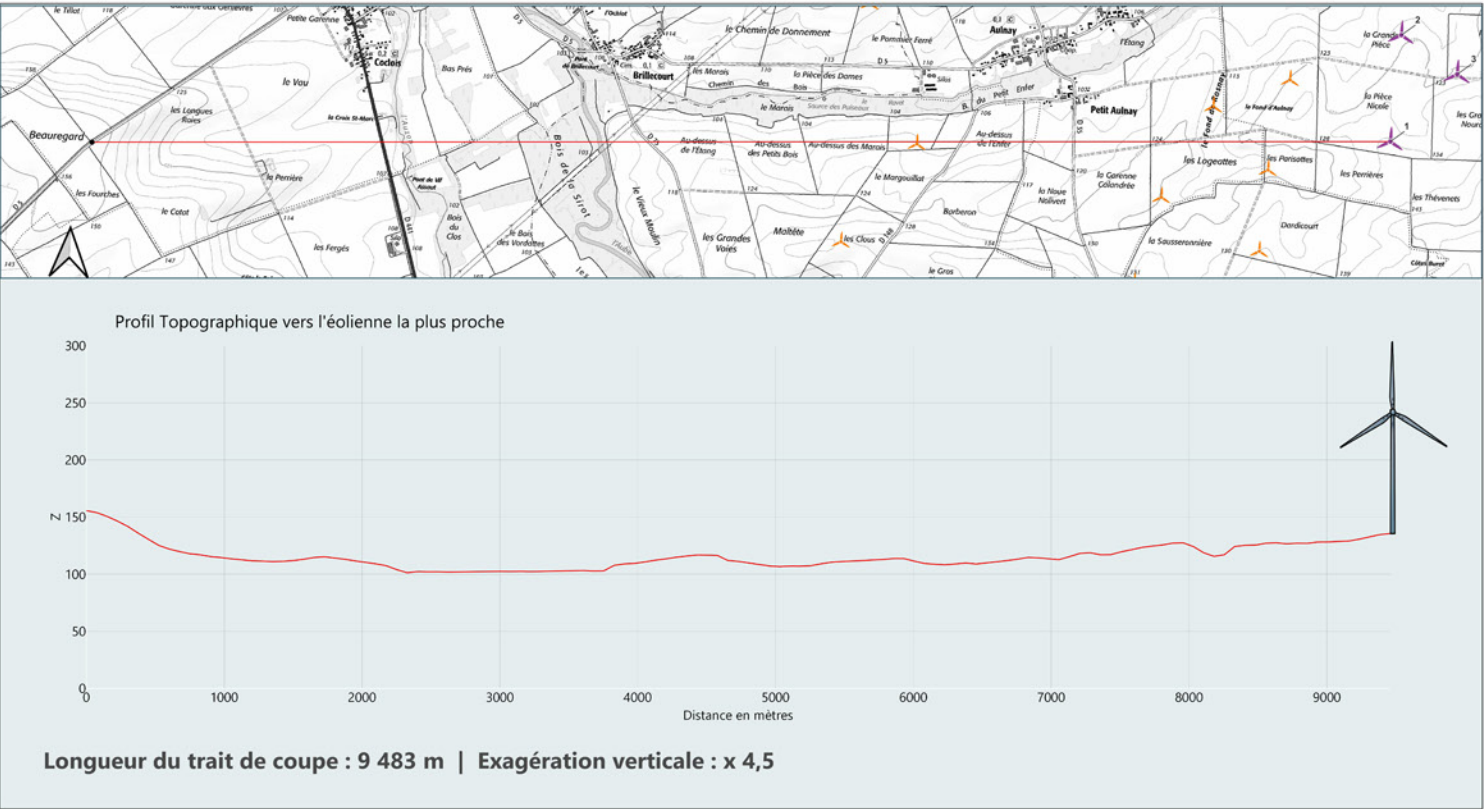
Vue n°10 - Coclois - depuis la D5 et vue sur la vallée de l'Aube



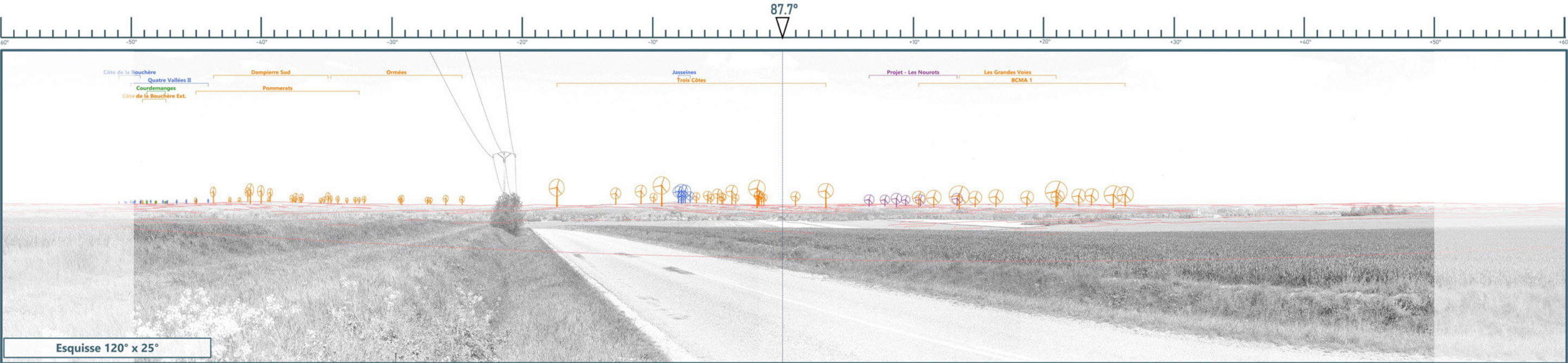
Commentaires paysagers

Depuis la départementale D5, à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée, le paysage offre une vue panoramique et dégagée sur la vallée de l'Aube. Outre les parcelles agricoles qui prédominent de part et d'autre de la route, la ripisylve du cours d'eau de l'Auzon, ainsi que le tissu urbain de Colcois, situés en fond de vallée, viennent diversifier l'occupation du sol. Sur le coteau opposé de la vallée, les six éoliennes du parc construit de Jasseines se révèlent clairement dans le paysage, dominant la vallée.

L'organisation du paysage et la position du point de vue en hauteur offrent une large vue sur l'horizon, où le motif éolien est relativement présent. Le parc des Nourots s'ajoute au motif éolien initié par le parc BCMA, et le relie aux parcs des Trois Côtes et de Jasseines. Sa géométrie est globalement claire et lisible, formant une ligne dans le prolongement des parcs riverains. Par ailleurs, son éloignement (9 km) vis-à-vis du point de vue permet de réduire la taille apparente des six éoliennes à l'horizon. Ainsi, l'impact du projet depuis ce point de vue est considéré comme faible.



Coclois - depuis la D5 et vue sur la vallée de l'Aube - Vue n°10





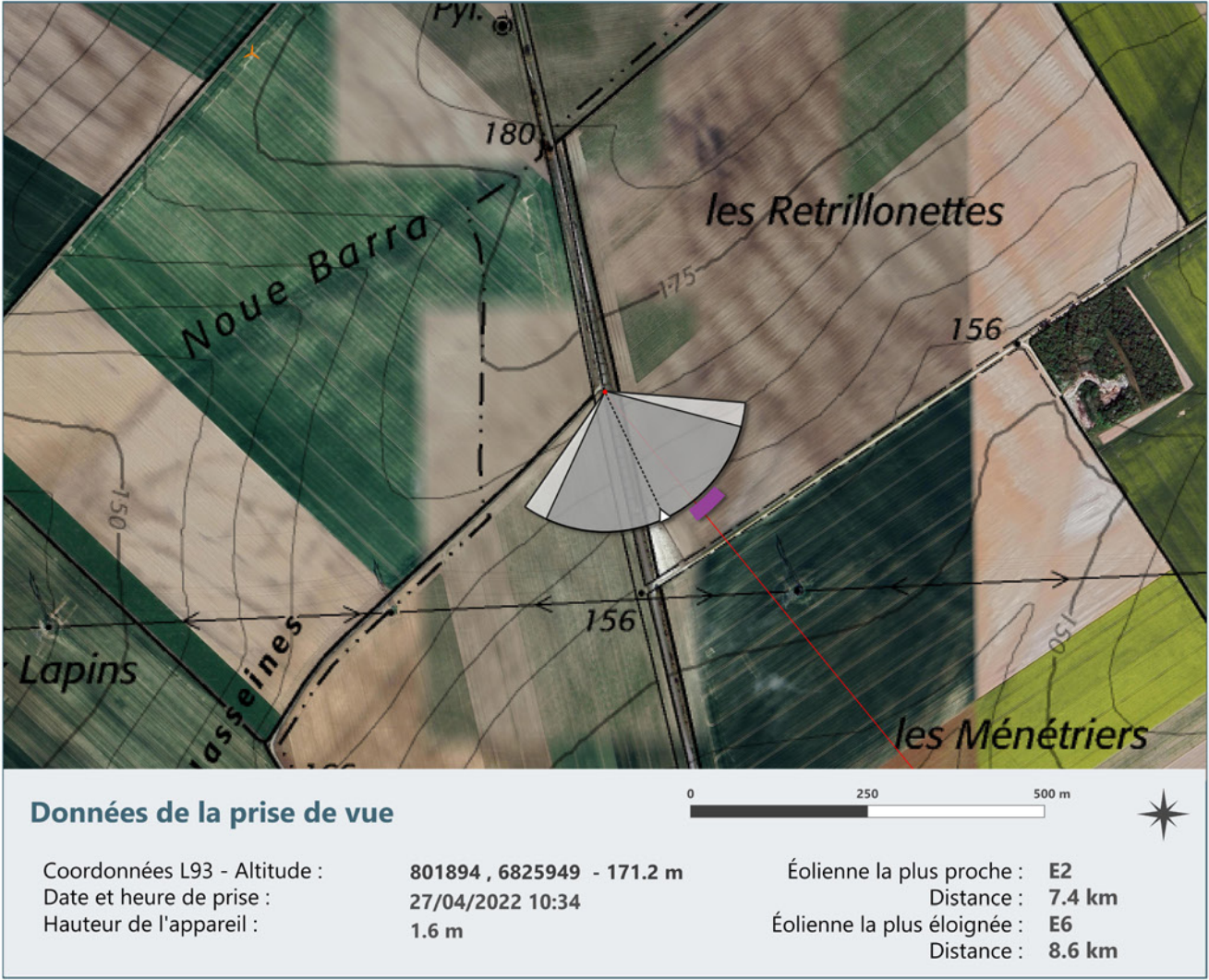
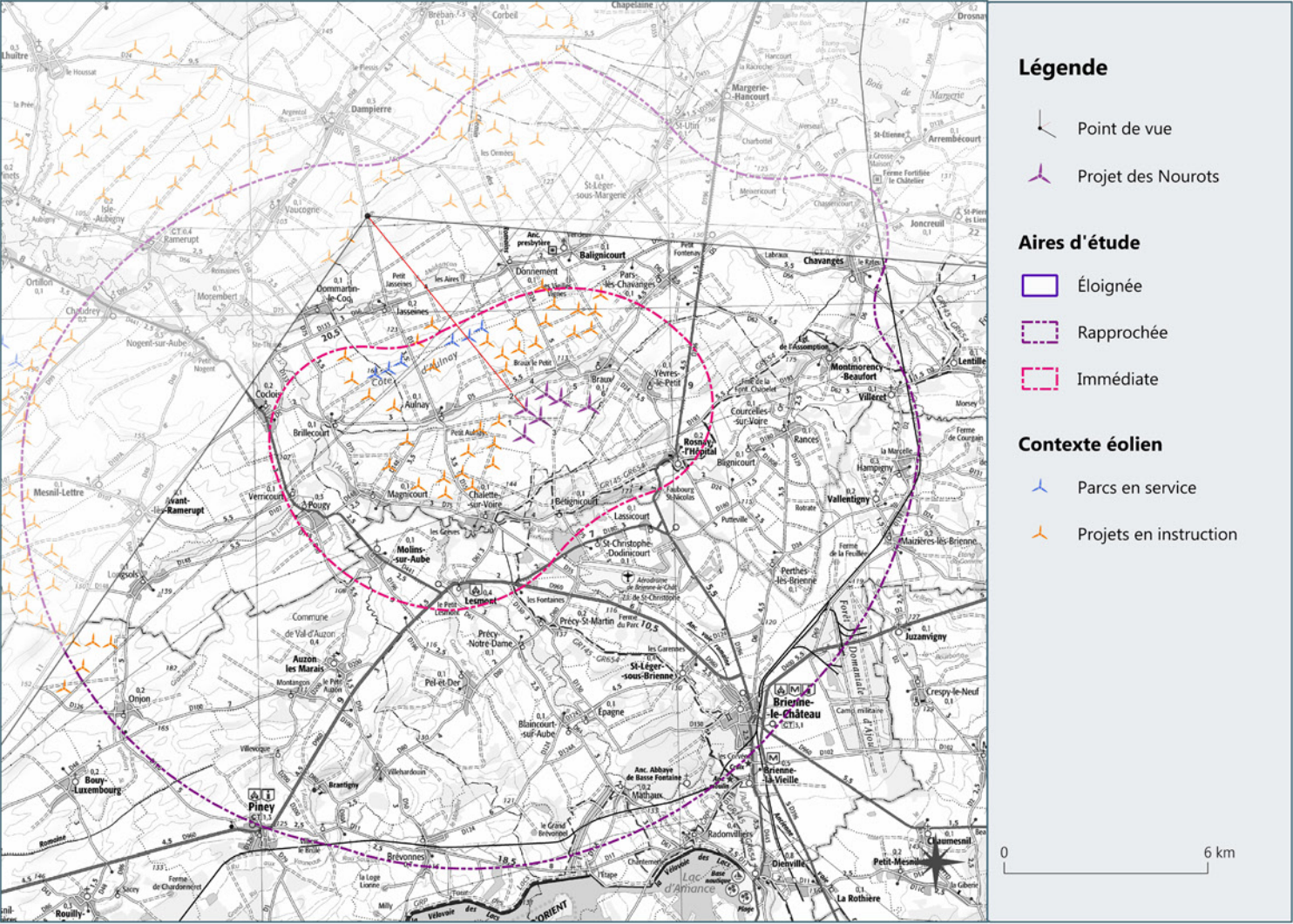
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E4 E5 E2 E6 E3 E1



Vue n°11 - Jasseines - depuis la D5 et vue sur la vallée du Meldançon

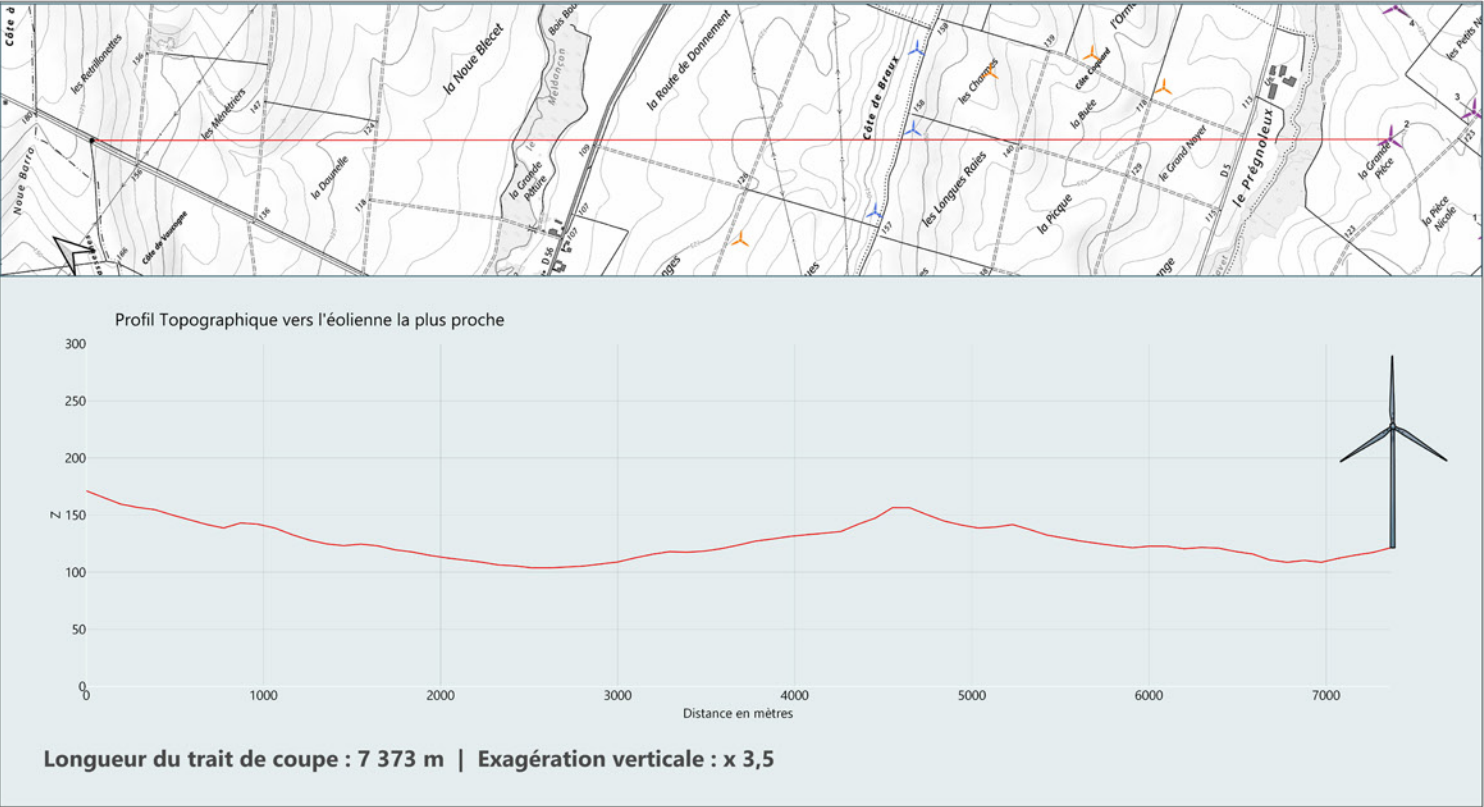
248



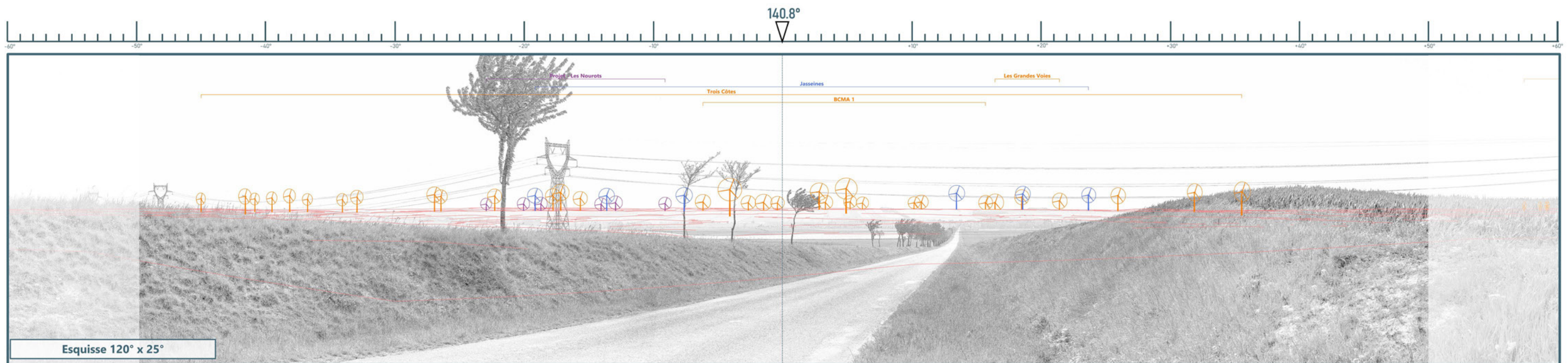
Commentaires paysagers

Le route départementale 35, au nord de l'aire d'étude rapprochée, sur un relief de côte, dispose d'une vue ouverte surplombant la vallée du Meldançon. Les talus plantés d'arbres de part et d'autre de l'axe guident le regard vers l'horizon. Des parcelles agricoles en lanière s'étalent en arrière-plan sur les coteaux du Meldançon. Le motif éolien est prégnant à l'horizon avec les parcs de Jasseines et des Trois Côtes.

Le projet des Nourots vient compléter le motif éolien déjà présent. Toutefois, sa position plus lointaine et en aval de la vallée ne permet d'apercevoir que la partie supérieure des six éoliennes à l'horizon. De plus, les différents éléments verticaux qui ponctuent le versant, tels que les arbres et les pylônes, contribuent à atténuer la présence visuelle du projet en arrière-plan. Ainsi, l'impact du projet depuis ce point de vue est considéré comme globalement faible.



Jasseines - depuis la D5 et vue sur la vallée du Meldançon - Vue n°11

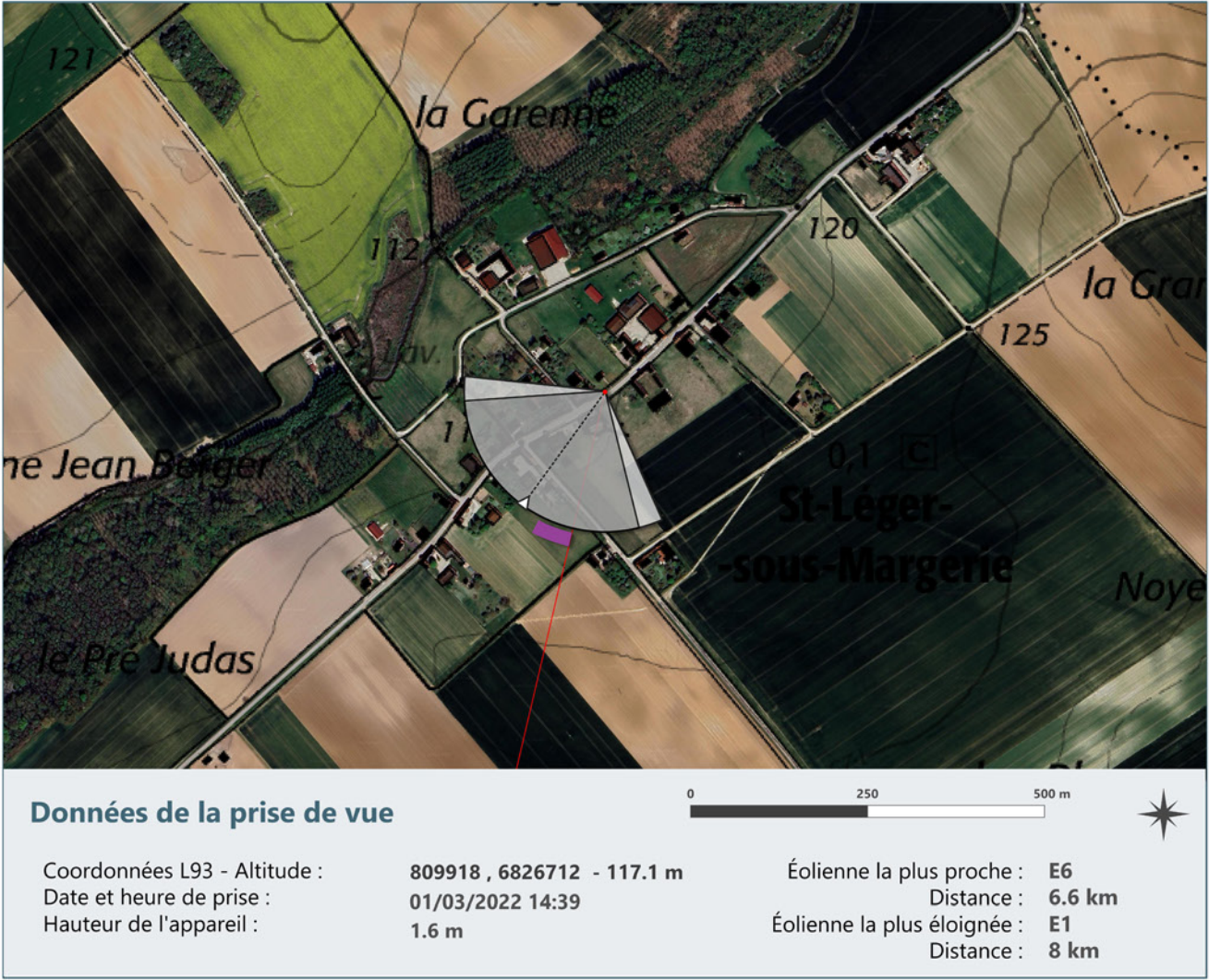
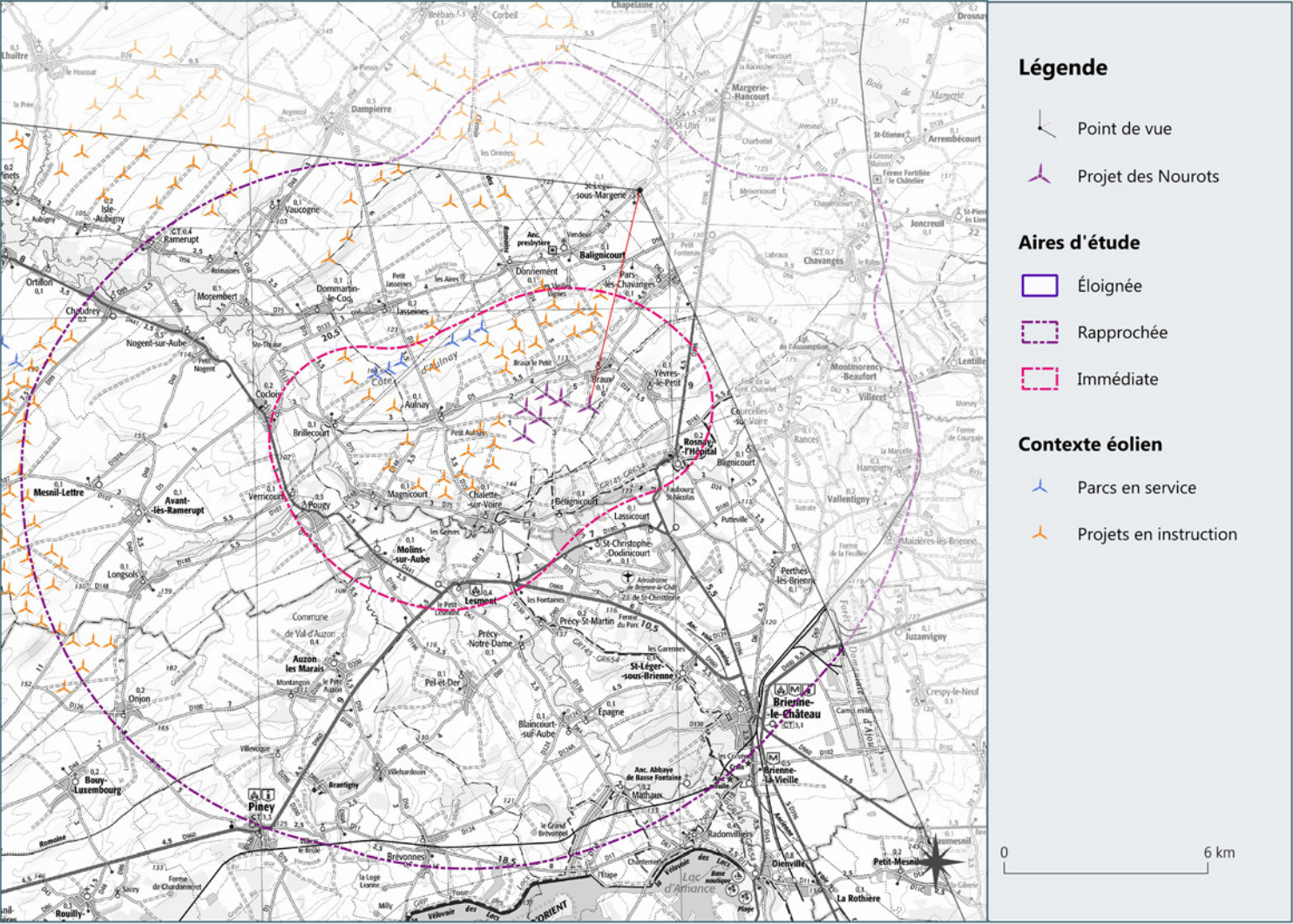




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



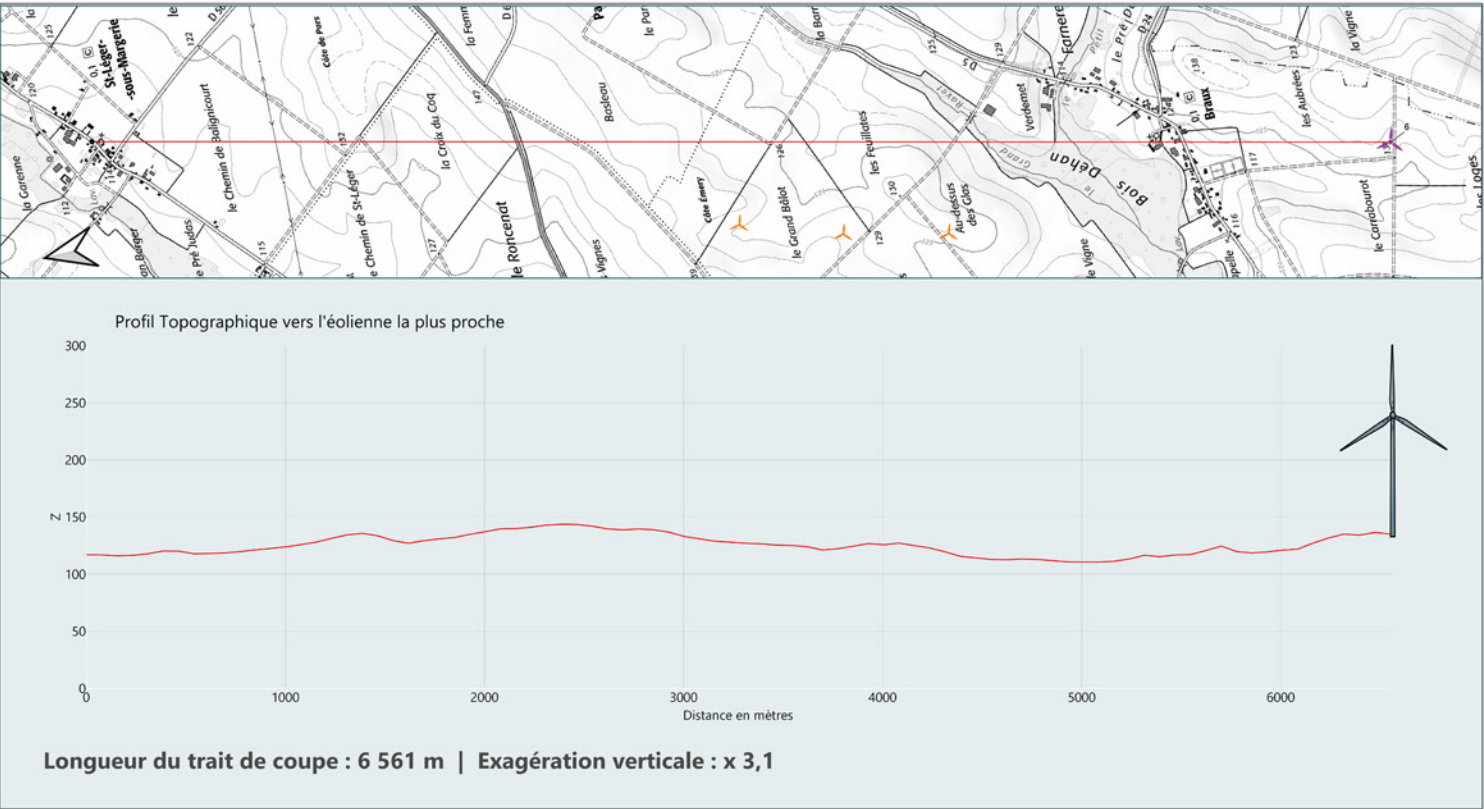
Vue n°12 - St-Léger-sous-Margery - vue sur l'église St-Léger



Commentaires paysagers

Le bourg de Saint-Léger-sous-Margery se situe dans le fond de la vallée du Meldançon et se caractérise par des maisons en pan de bois. De ce point de vue, on peut admirer l'Église Saint-Léger, inscrite au titre des monuments historiques, avec son architecture si singulière. Le paysage apparaît ici semi-fermé par le bâti et les quelques arbres. Il y a plusieurs parcs construits et en instruction compris dans le champ visuel. Toutefois, ces derniers sont grandement masqués par la trame urbaine et la végétation environnante.

Depuis les environs de l'église Saint-Léger, aucune vue sur le futur projet des Nourots n'est permise grâce au front bâti. En revanche, des vues sont permises sur le parc en instruction des Trois Côtes. L'impact du projet éolien des Nourots est nul.



St-Léger-sous-Margery - vue sur l'église St-Léger - Vue n°12

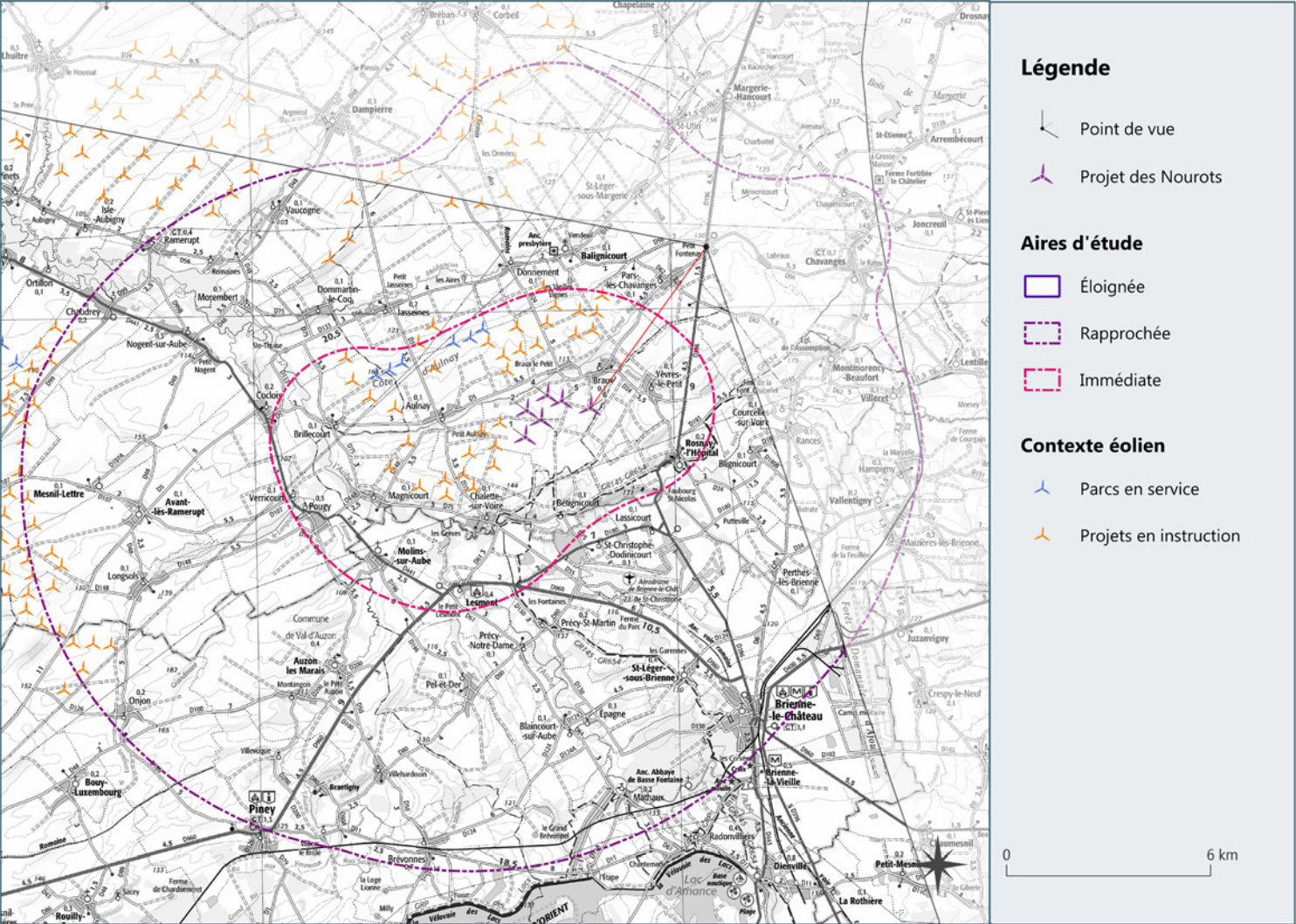




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



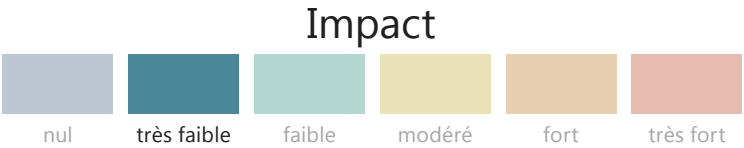
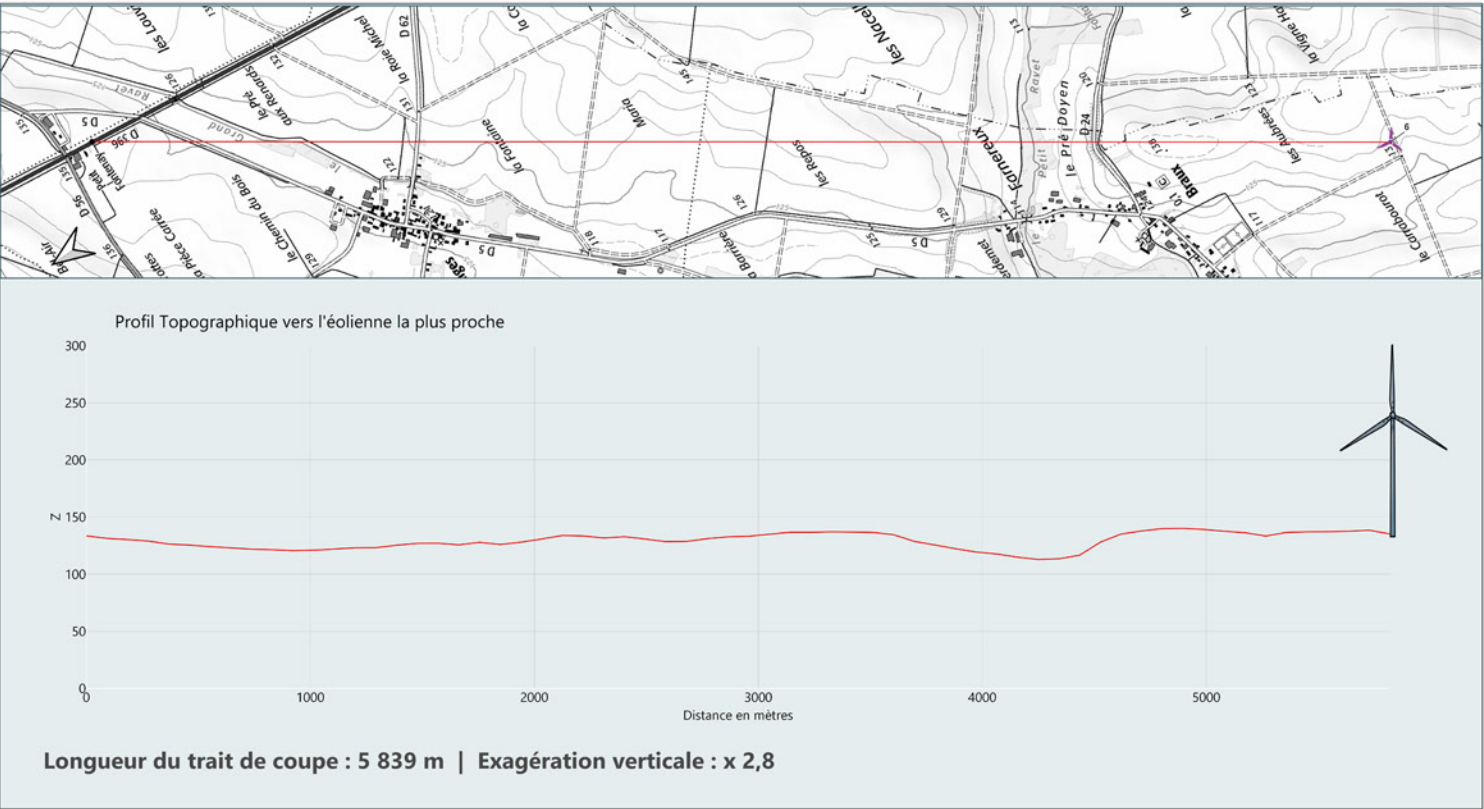
Vue n°13 - Pars-les-Chavanges - depuis la D396 et le lieu-dit du Petit Fontenay



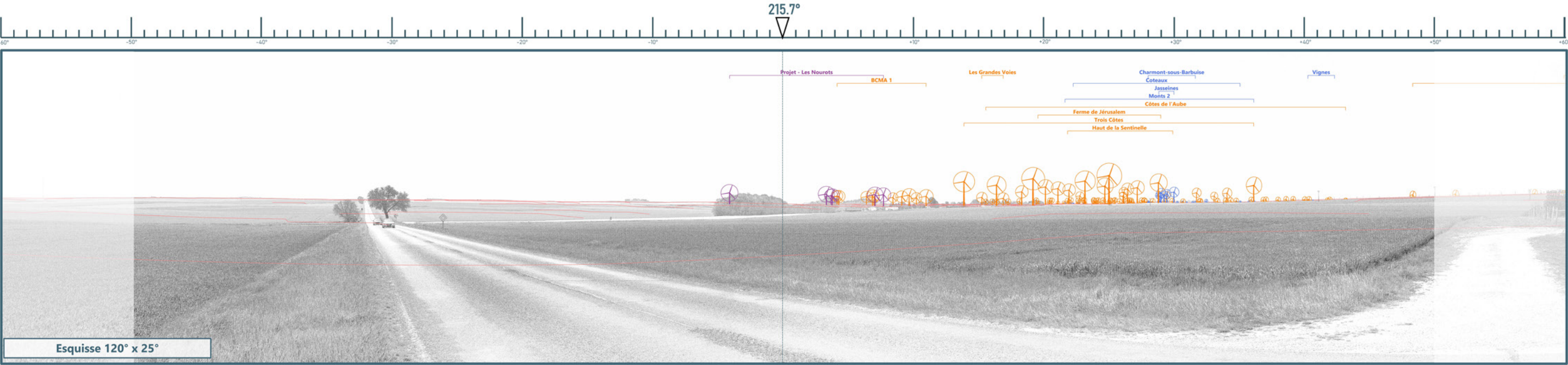
Commentaires paysagers

Au nord-est de l'aire d'étude rapprochée, la départementale D936 suit les ondulations du relief de manière rectiligne. De ce point de vue, une grande ouverture visuelle est permise par les champs qui s'étalent sur le plateau. Le bourg de Pars-lès-Chavanges se situe à proximité de la vallée arborée du Grand Ravet. Sur la partie droite du panorama, en arrière-plan du bourg, le motif éolien se révèle relativement présent.

Le projet des Nourots se situe au sud-ouest du point de vue. Sa position à l'arrière des légères ondulations du plateau et des motifs boisés qui ponctuent les parcelles agricoles ne permet une visibilité que partielle sur les éoliennes : seules leurs parties supérieures émergent discrètement à l'horizon, dans le prolongement et/ou à l'arrière des parcs riverains. Leur présence n'est ainsi que faiblement perceptible et d'une hauteur apparente réduite, au vu de la distance. L'impact est très faible.



Pars-les-Chavanges - depuis la D396 et le lieu-dit du Petit Fontenay - Vue n°13



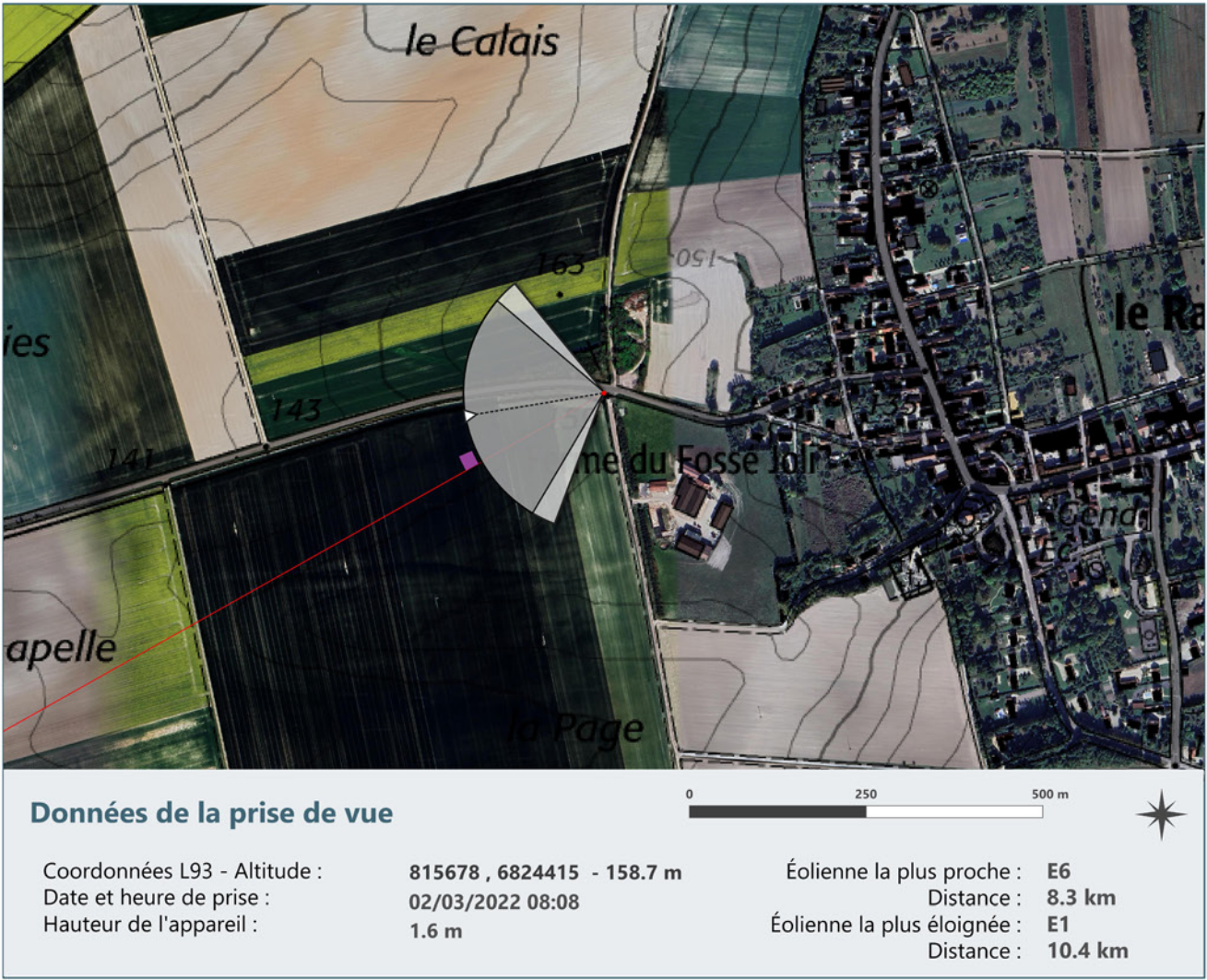
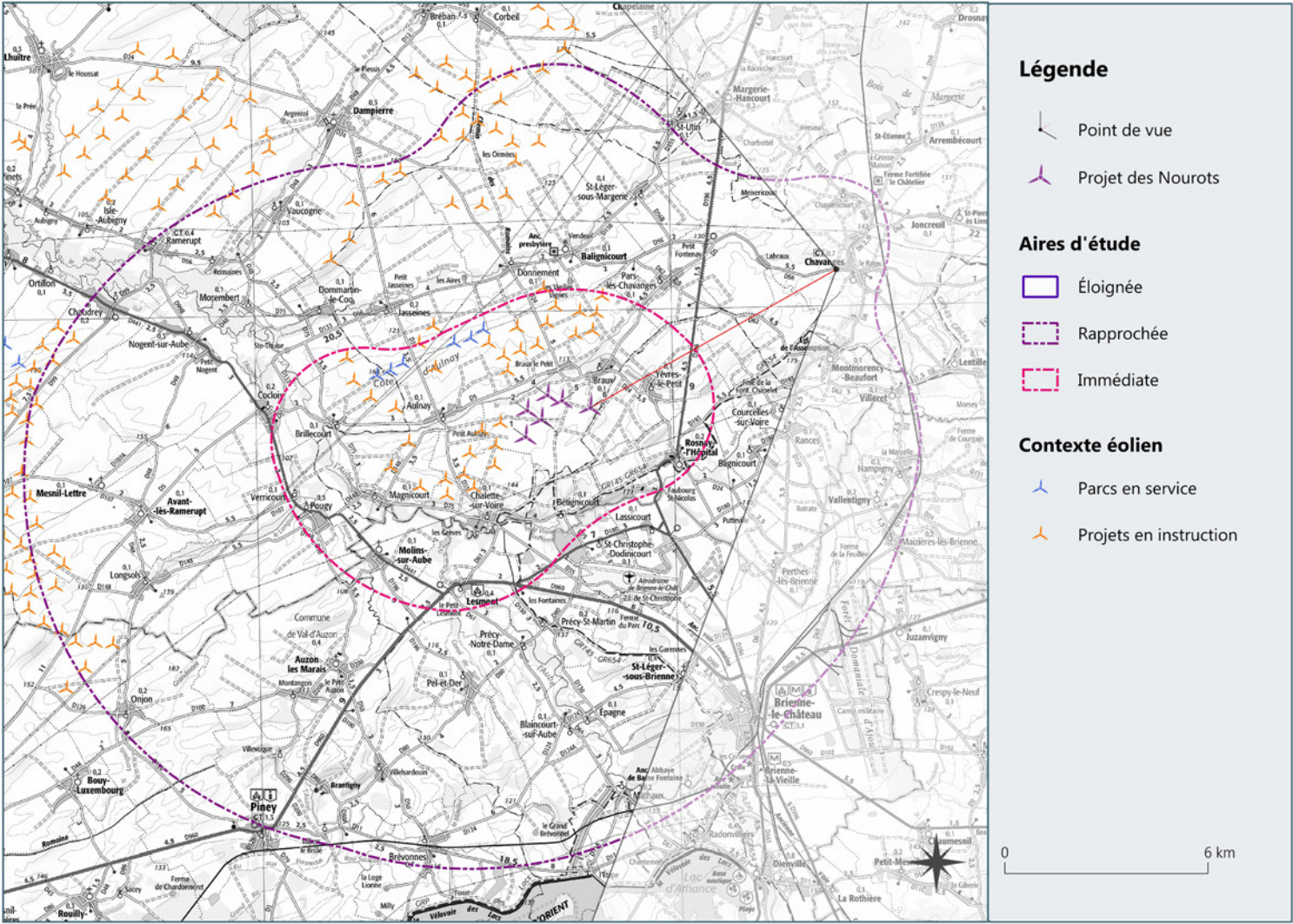


E1
E5E3

E4 E2



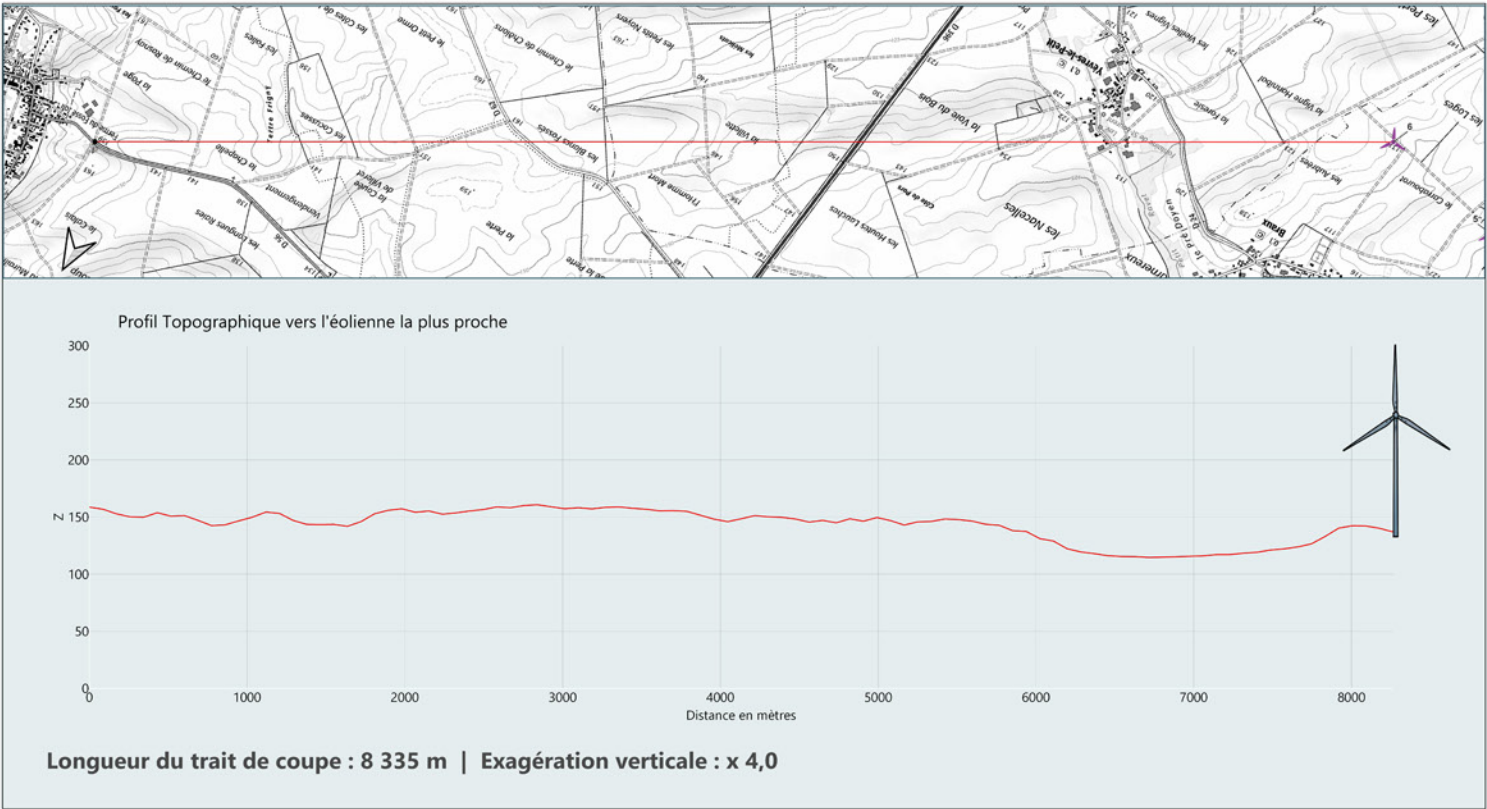
Vue n°14 - Chavanges - depuis la sortie ouest sur la 56



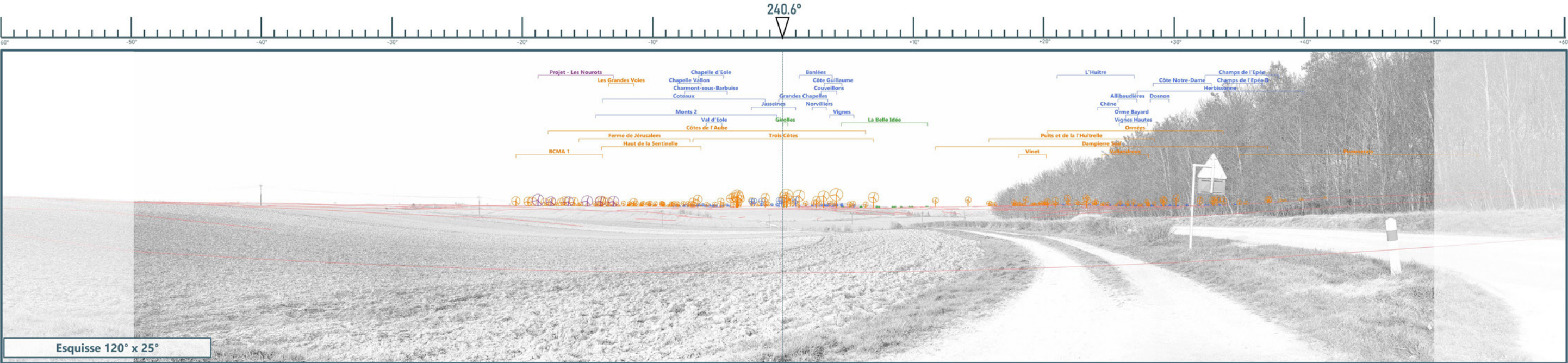
Commentaires paysagers

La vue depuis la sortie ouest de Chavanges, met en valeur les ondulations recouvertes de champs de céréales de la Champagne Humide. Des boisements viennent ponctuer le relief doucement ondulé. La vue est fermée à droite par un alignement d'arbre en bordure de la route. De l'autre côté, le regard glisse sur de vastes étendues ponctuées par un motif éolien très peu prégnant. Les éoliennes du parc de Jasseines sont à peine perceptibles au loin.

Le projet des Nourots n'est visible que partiellement depuis la sortie ouest de Chavanges. Seules les parties supérieures des éoliennes dépassent au-dessus du relief ondulé. Leur présence n'est ainsi que faiblement perceptible dans le motif éolien, et d'une hauteur apparente réduite. L'impact est très faible.



Chavanges - depuis la sortie ouest sur la 56 - Vue n°14



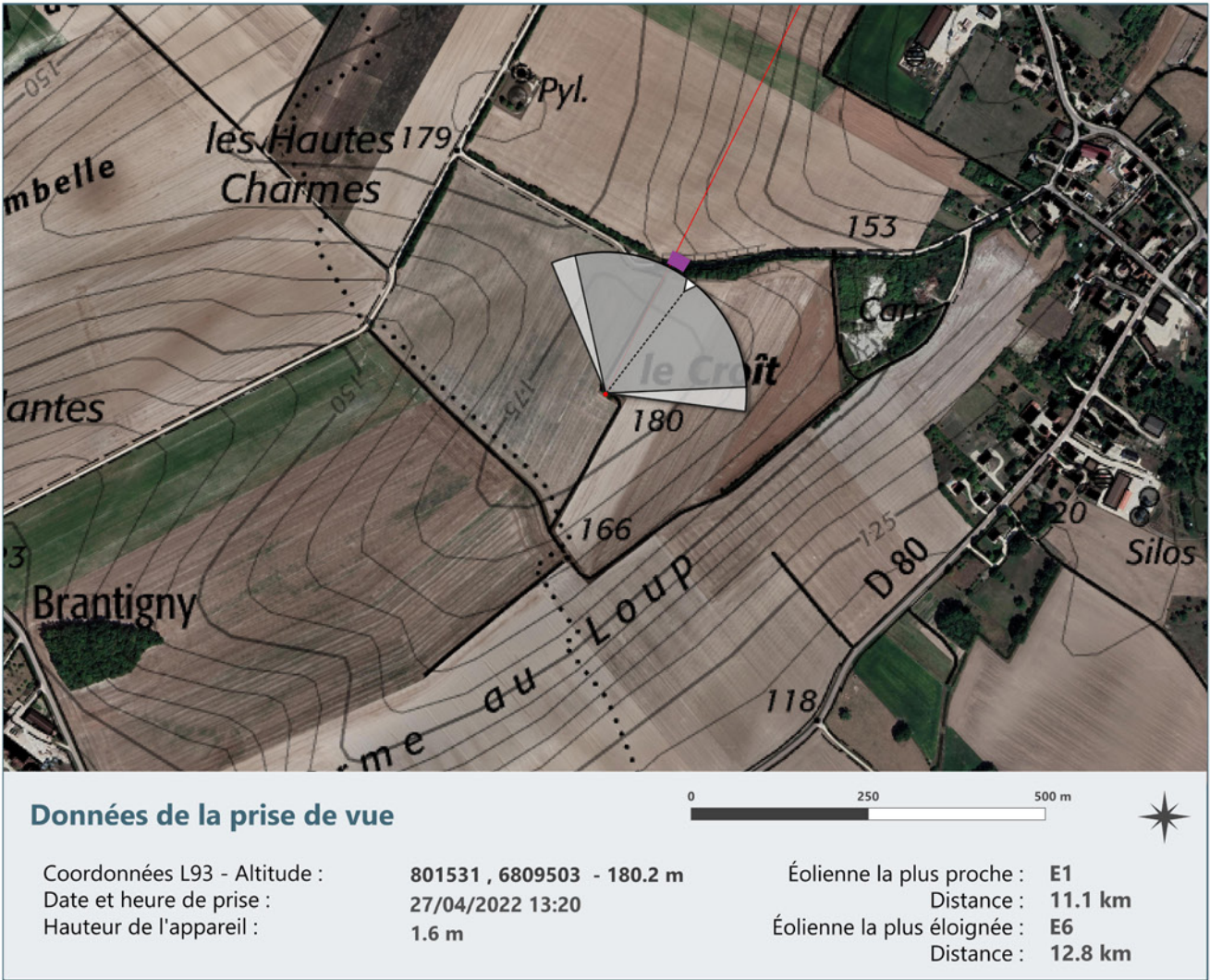
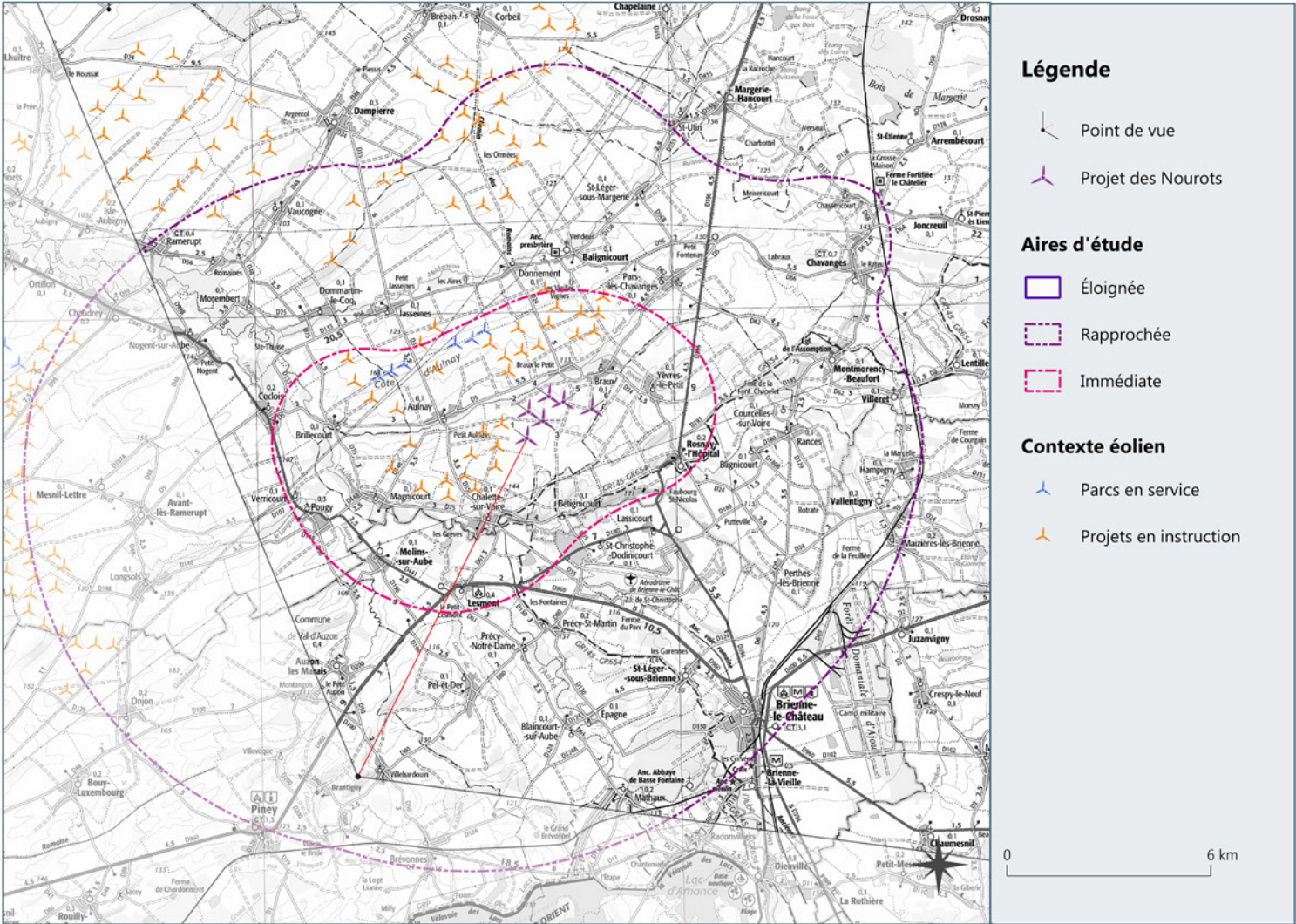


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

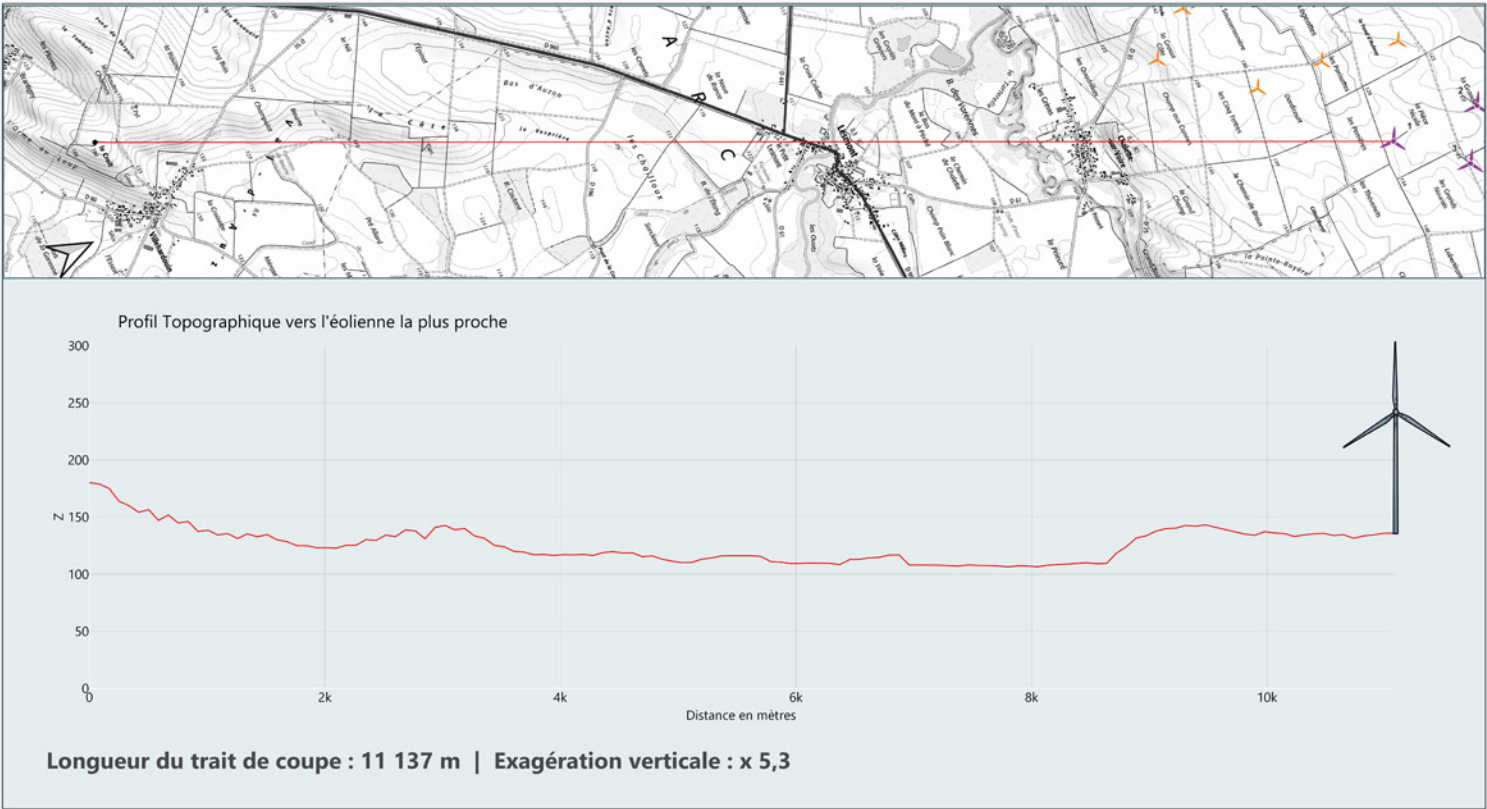
Vue n°15 - Villehardouin - depuis le belvédère du Croît, vue panoramique



Commentaires paysagers

Au sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée, le belvédère du Croît présente une vue panoramique à la fois sur la Champagne Crayeuse et la Champagne humide. La vue domine les paysages agricoles vallonnés et animés par la présence de boisements et de bourgs implantés le long des cours d'eau. Au loin, on distingue quatre éoliennes du parc de Jasseines, un motif éolien régulier et homogène, auquel vont se rajouter plusieurs parcs. Des arbres sur le plan intermédiaire cachent partiellement le panorama à gauche du point de vue.

Le futur parc des Nourotsest visible depuis ce point de vue, et prolonge le motif éolien sur le nord ; l'éolienne E4 se détache légèrement sur la droite. La taille apparente du parc des Nourotsest plus importante que le parc éolien existant de Jasseines. Néanmoins, elle est plus réduite que celle des arbres situés sur le plan intermédiaire. La taille apparente reste donc faible compte tenu de la distance d'environ 8,4 kilomètres qui sépare l'observateur de la première éolienne. L'impact est très faible.



Villehardouin - depuis le belvédère du Croît, vue panoramique - Vue n°15

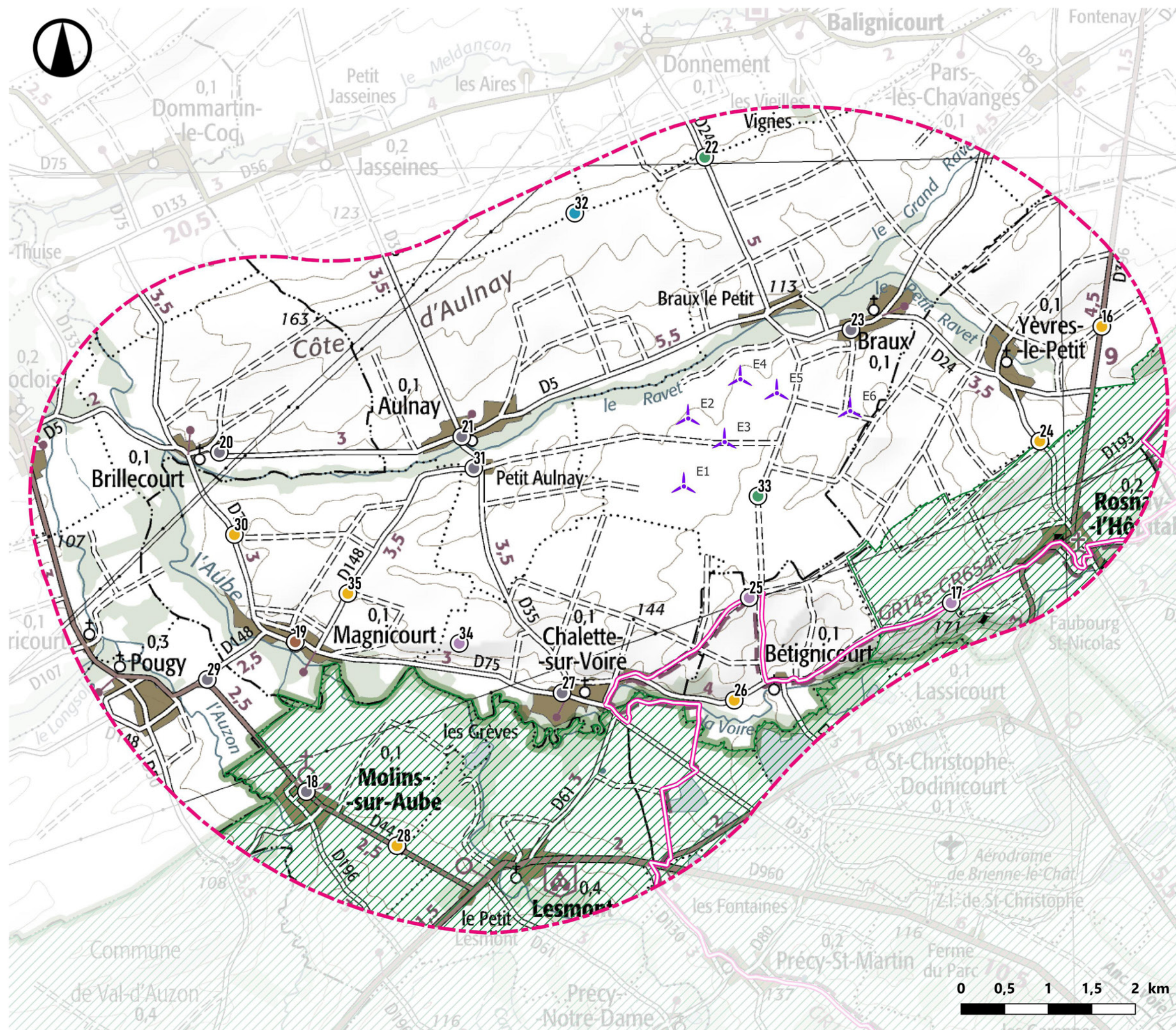




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



4.3. Aire d'étude immédiate



Points de vue Aire d'étude immédiate



Juillet 2025

Sources : IGN 100®, Data.gouv
Copie et reproduction interdites

Légende

- Implantation finale
- Parc Naturel de la Forêt d'Orient

AIRE D'ETUDE ADAPTEE

- Immédiate

ITINERAIRE TOURISTIQUE MAJEUR

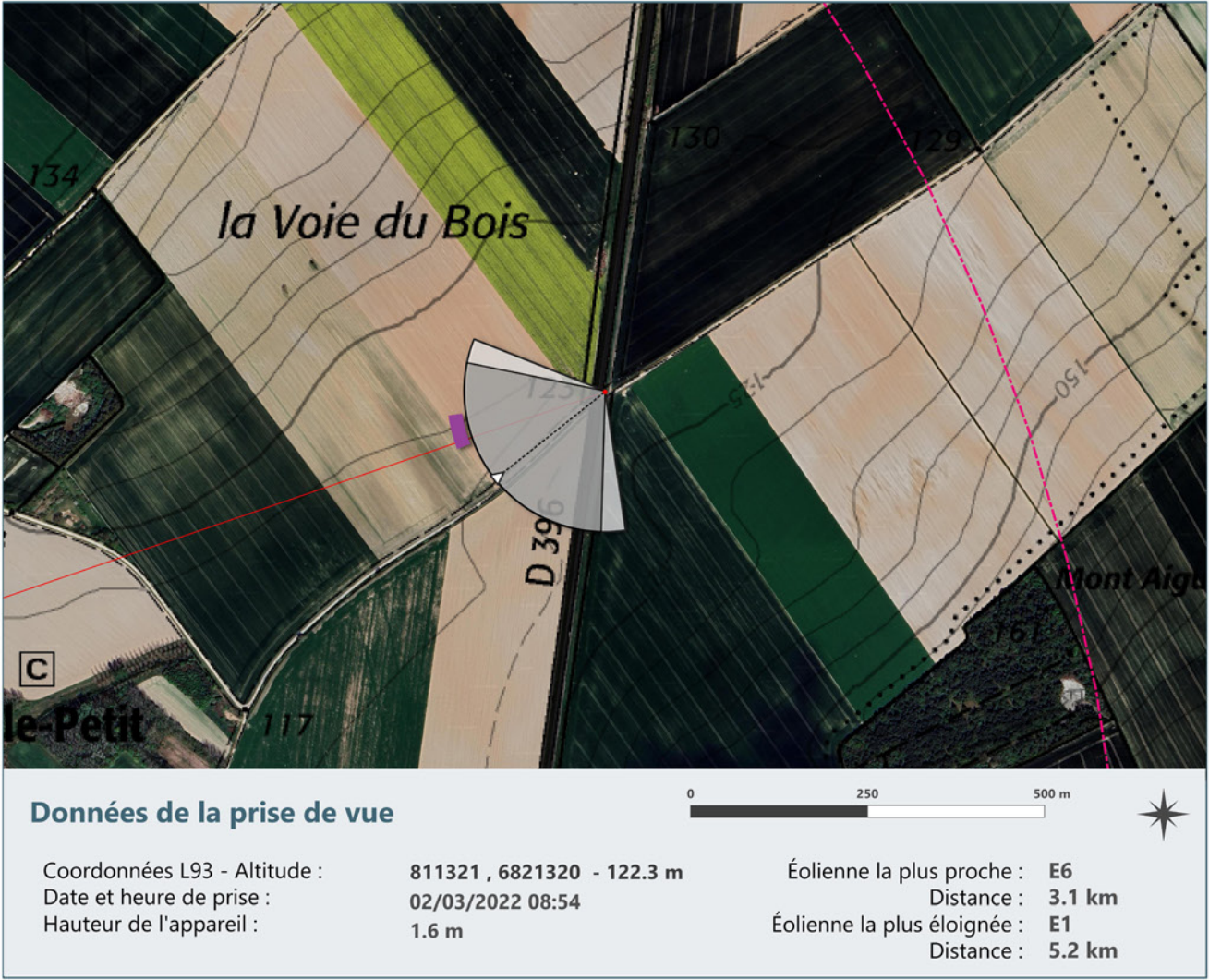
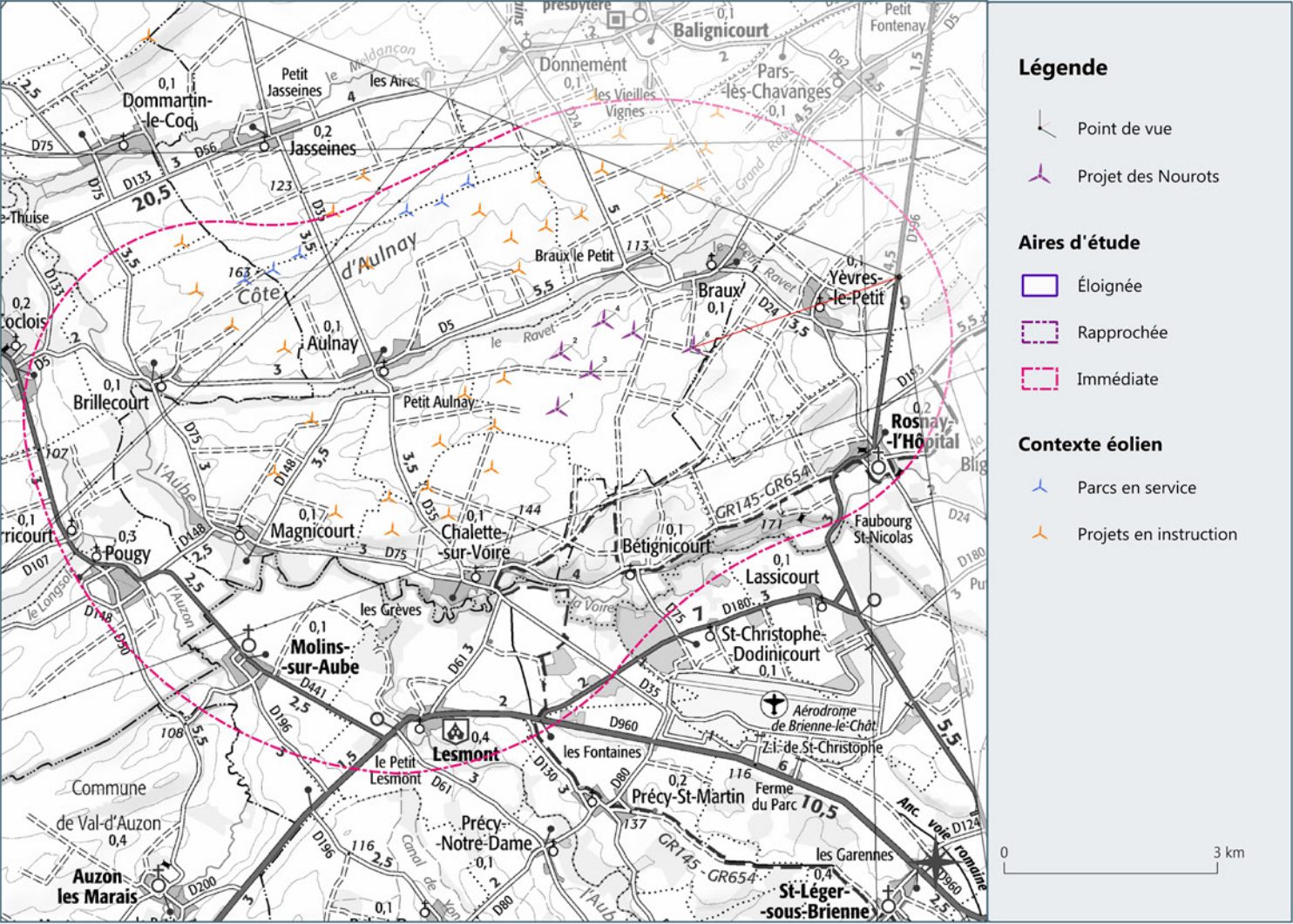
- GR 145-654

POINTS DE VUE

- Effets cumulés
- Axe de communication
- Lieux de vie
- Tourisme
- Patrimoine
- Paysages particuliers

Vue n°16 - Yèvres-le-Petit - depuis la D396, vue sur l'église Saint-Laurent

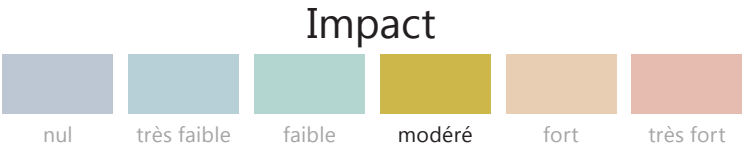
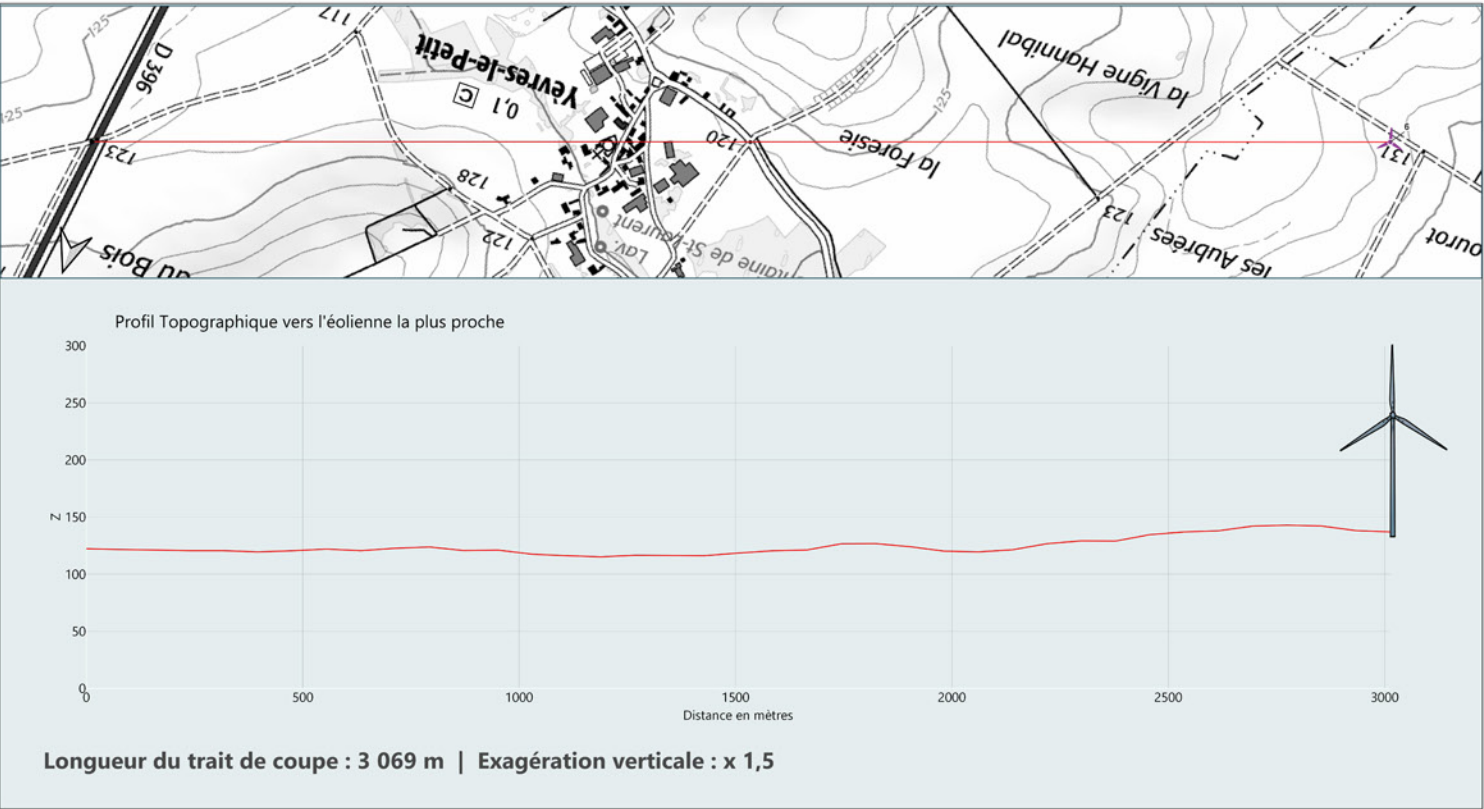
270



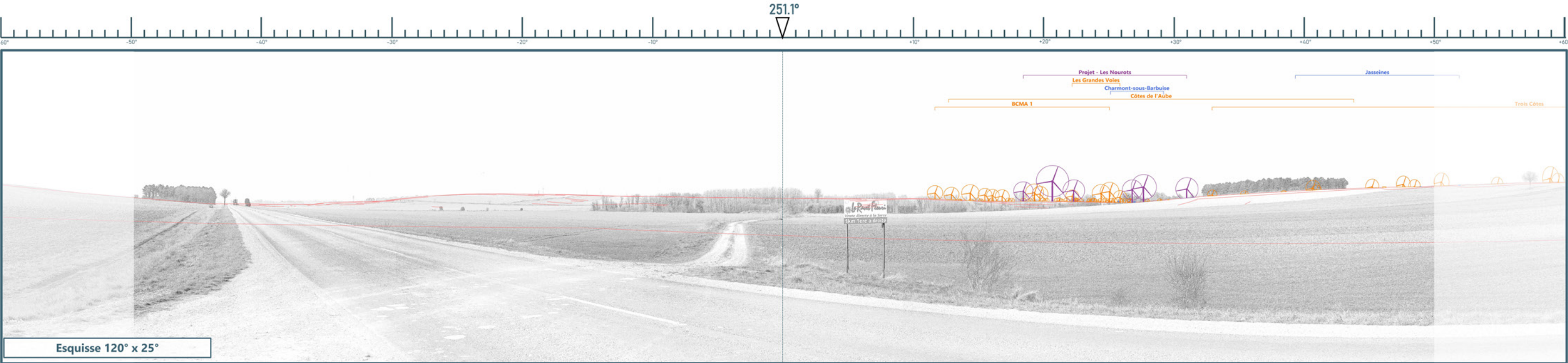
Commentaires paysagers

La route départementale D936, à l'est de l'aire d'étude immédiate, dispose d'une vue sur des champs qui recouvrent les amples ondulations du relief. Sur le plan intermédiaire, des petits boisements compacts forment des masques visuels. Sur le même plan, on voit le bourg de Yèvres-le-Petit enveloppé d'une couverture arborée dissimulant le bâti. Le motif éolien est visible en partie depuis ce point de vue, dissimulé par le relief ondulé.

Le parc éolien des Nourots s'élève à l'arrière et au-dessus du bourg de Yèvres-le-Petit et se superpose au motif éolien qu'il vient densifier. Il forme deux lignes dans la perspective. Sa taille apparente sera plus importante que celle du parc de BCMA, étant donné sa situation en amont. Le relief masque qu'une partie du mat des éoliennes. L'impact est modéré.



Yèvres-le-Petit - depuis la D396, vue sur l'église Saint-Laurent - Vue n°16





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)